



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

TROISIÈME ANNÉE

N° 157

29 Décembre 1903

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt* limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
20 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le Jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME

LES TARIFS DE TRANSPORT

Dans le *Falot*, Jeannot écrit une note très intéressante sur les tarifs de transport et certaines difficultés auxquelles leur interprétation donne lieu parfois.

Il nous a paru utile de reproduire cette note, afin de mettre en garde nos propriétaires et nos éleveurs contre ces difficultés que, dans l'intérêt de l'élevage et de nos réunions de courses plus fréquentes maintenant dans notre région, il serait désirable de voir aplanir au plus tôt.

Ce qui a besoin d'être modifié, se sont les tarifs de transport de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Par la même occasion on pourrait faire l'éducation sportive, côté trotting, des chefs d'exploitation, de gare et employés de cette importante administration. Je me rappelle avoir beaucoup aidé à celle d'un chef de gare du réseau de l'Ouest; pour cette raison, les voisins auraient pu éviter un retour vers l'erreur commise déjà.

Voici l'incident dans toute sa simplicité : Un propriétaire de Marseille est venu à Paris chercher un cheval de course et un sulky, il expédia l'animal dans une écurie, démonta le sulky et le mit auprès du trotteur. Arrivé à destination, le cheval fut débarqué; quant au sulky, le chef de gare ne consentit à son enlèvement qu'en échange de 350 francs environ, montant du prix de transport : on l'avait taxé voiture de luxe. C'est en vain que l'entraîneur présent au débarquement, tenta de montrer à l'ignorant des courses au trot que le sulky était un cheval attelé, ce qu'est la selle au cheval monté, comme la petite voiture valait bien la moitié du prix de réclamation, notre homme la laissa à la consigne et prévint aussitôt son patron. Celui-ci fit une démarche aux bureaux de Paris, se conforma aux renseignements qu'on lui donna, réclama près du chef d'exploitation; à différentes fois fit des visites et adressa des lettres recommandées. Aucune satisfaction n'a été donnée à ce jour. Il y a de cela un mois.

Il y a quelques années j'ai, dis-je, fait l'éducation d'un chef de gare de l'Ouest pour le même motif. Je venais courir avec Mauviette, à M. Aubry. En arrivant à destination, mon sulky fut taxé comme vient de l'être celui du propriétaire marseillais. La distance était moins longue, je n'eus à verser que 227 francs. Comme je courais le lendemain, j'acquittais ce droit excessif, me réservant toute réclamation.

Jamais le malheureux chef de gare, esprit assez borné, n'avait voulu accepter qu'un sulky était un instrument de travail. A mon retour à Paris, je fis une visite au directeur de la Compagnie et, trois jours après, je reçus du service commercial, l'avis de remboursement. J'avais eu affaire à des gens intelligents.

Mon incident eut même une conséquence heureuse, qui marqua d'une façon précise, la situation créée aux sulky en matière de transport. La compagnie de l'Ouest informa la Société du Demi-Sang que les sulky, même non démontés, seraient acceptés comme bagages, dès l'instant où le but du voyage serait de se rendre à l'entraînement ou sur un hippodrome. Voir le *Bulletin Officiel* des courses au trot du 19 septembre 1896.

Non. Mais vous voyez-vous partir courir un prix de 500 francs et payer cent ou cent cinquante francs de transport pour votre sulky ? Ces déplacements se produisent toutes les semaines, en province, au moment où la saison bat son plein. Les frais de voyage s'élevaient déjà trop en regard aux prix acquis... lorsque vous gagnez, pour les voir majorer aussi sensiblement.

Je ne comprends pas le retard apporté par la Compagnie P-L-M. à régler ce litige. Cependant, par hasard, les déraillements n'absorbent pas trop, en ce moment, les loisirs de son personnel. Elle pourrait en avoir fini rapidement, d'autant mieux qu'elle n'a qu'à dire à l'intéressé : « Je me suis trompée ; le chef de gare ne connaît pas les us et coutumes des trotteurs ; je vais l'envoyer régulièrement cette année, aux réunions de ce genre que donne votre localité. Le chef d'exploitation, de son côté, ira à Saint-Cloud. Enlevez votre instrument ; vous me devez dix centimes, deux sous seulement, pour l'enregistrement ».

La compagnie de l'Ouest, en cette circonstance, fit preuve de beaucoup de tact et de délicatesse. La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée aura souci de ne pas rester en arrière de sa camarade. S'il faut revenir sur cette question, j'y reviendrai. J'ENNOT.

LE CHEVAL AU JAPON

Les événements qui se déroulent en Extrême-Orient appellent tout particulièrement l'attention sur l'élevage du cheval dans ces lointaines contrées.

Les Japonais, depuis quelques années, et surtout depuis la guerre de Chine, se sont rendu compte de la nécessité de posséder une cavalerie forte. Il était difficile de la monter avec le cheval ou plutôt le poney japonais, originaire de Mongolie. Différents essais ont été faits pour créer une

race appropriée au pays. Dans ce but, des pur-sang furent achetés en Amérique, en Australie et en Angleterre. Mais les produits furent tout à fait inférieurs. Cela tenait, sans doute, beaucoup au genre de nourriture auquel avaient pu difficilement s'habituer leurs auteurs, le foin et l'avoine étant complètement inconnus là-bas.

Grâce aux conseils du capitaine Laby, attaché militaire au Japon, les personnes chargées de l'amélioration de la race chevaline au Japon, essayèrent des croisements avec le cheval arabe et en eurent d'excellents résultats.

Les juments du pays saillies par des chevaux arabes donnèrent des produits, non pas parfaits, mais qui laissèrent bien loin derrière eux le cheval japonais dont le type est des moins gracieux.

Sa taille ne dépasse pas 1 mètre 50, avec une encolure courte et épaisse ; la hanche et les jarrets sont mal dirigés et le port de la queue est sans distinction.

Le Japon a suivi l'exemple des gouvernements européens, en instituant une administration des haras, qui a pour but de diriger l'élevage et de le surveiller.

Actuellement, on n'autorise à faire la monte publique que les étalons bien établis, ayant au minimum 1 m. 40 de hauteur. Le certificat d'autorisation doit être renouvelé tous les ans, mais dans les centres, où on ne trouve pas d'étalons bien conformés on accepte tous ceux que l'on présente, ce qui rend les progrès beaucoup plus lents.

Pour le moment il existe au Japon, deux haras, à Simoussa et Sotoyama, appartenant à l'Etat. Les premiers étalons furent achetés, en 1893, au concours régional de Bordeaux où M. S. Nigama, directeur des haras impériaux, fit l'acquisition de treize anglo-arabes.

Nous n'avons qu'à nous féliciter, en France, du choix fait par les Japonais, cela créera un débouché pour nos éleveurs. De GUELONVILLE.

Echos et Nouvelles

■ **Dépôt de Remonte de Mâcon.** — Voici l'itinéraire que suivra le Comité d'achat pendant le mois de janvier 1904 :

Saône-et-Loire. — Mardi, 8 janvier, Gilly (devant la gare), 9 h. 1/2 matin.

Allier. — Mercredi, 9 janvier, La Palisse (devant l'hôtel de l'Écu), 8 h. matin.

Saône-et-Loire. — Jeudi 10, Marcigny (sur les Promenades), 8 h. 1/2 matin.

Rhône. — Vendredi 11, Amplepuis (devant la gare), 8 h. matin.

Allier. — Lundi 14, Moulins (cours Bercy), 8 h. 1/2 matin; Mardi, 15 janvier, Montluçon (devant l'hôtel de ville), 8 heures 1/2 du matin.

Nièvre. — Mercredi 16, Saint-Pierre-le-Moutiers (devant l'hôtel du Commerce), 8 heures du matin; jeudi, 17 janvier, Nevers (devant la Préfecture), 7 h. 1/2 du matin; vendredi 18, Montchanin (près de la gare), 9 h. matin; lundi 21, Paray-le-Monial (près de la gare), 8 h. matin.

Saône-et-Loire. — Mardi, 22 janvier, Charolles, (au Mail, 8 h. matin, mercredi 23, Cluny (devant les Haras), 8 h. 1/2 du matin; jeudi 24, Dompierre-Ormes (devant l'hôtel Dufêtre), 10 h. matin.

Ain. — Lundi 28, Villars-les-Dombes (devant l'église), 9 h. matin; mardi 29, Zermat (devant l'hôtel Gatheron), 9 h. 1/2 matin; mercredi 30, Lent (sur la place), 8 heures 1/2 du matin.

Le Comité achètera des chevaux de 4 à 8 ans : 1° Des chevaux de carrière et de tête, pour toutes les armes; 2° Chevaux de selle, de 1m50 à 1m64; chevaux d'artillerie ayant le dos fait pour porter la selle; ceux d'attelage devront être des animaux puissants étoffés et légers dans leurs allures. Ces chevaux devront avoir au minimum de 1m54, et au maximum 1m60 de taille.

■ L'entraîneur Bouchité est en pourparlers avec un propriétaire de Montpellier pour la vente des chevaux composant son écurie.

■ Cette semaine la Chambre a pris en considération une proposition de loi de MM. Odilon-Barrot, Astier et Perrin, tendant à compléter la loi du 2 juin 1891, qui a pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux.

■ Les chevaux du comte de Clermont-Tonnerre n'iront pas à Marseille prendre part aux courses qui commencent dimanche, 30 décembre.

■ Nous recommandons à nos lecteurs qui s'intéressent aux courses de Marseille et de Nice la lecture du *Guide Bleu des Sportmen* qui paraît le 30 janvier et donne des notes raisonnées sur les principaux concurrents des épreuves du Midi. Cette publication est, sans nul doute, connue de la plupart, mais les souscriptions nouvelles seront encore acceptées. — Envoi contre 2 fr.; 167, rue Montmartre, Paris.

■ **Réunions de la Société Sportive du Rhône.**

Mars : 31, dimanche (Rameaux). Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — **Avril :** 7, dimanche (Pâques); 8, lundi (Pâques). — **Mai :** 5, dimanche. — **Juin :** 16, dimanche; 23, dimanche. — **Juillet :** 14, dimanche (Fête Nationale). — **Octobre :** 6, dimanche; 13, dimanche; 27, dimanche.

CALENDRIER HIPPIQUE

1901 JANVIER. — Jeudi 3 et dimanche 6, Courses de Marseille. — Jeudi 10, dimanche 13, mardi 15, vendredi 18, dimanche 20 et mercredi 23, Courses de Nice.

FÉVRIER. — Samedi 16 (trotting), jeudi 21 (trotting), dimanche 24 (trotting), mercredi 27 (trotting), Courses de Nice.

MARS. — Dimanche 3 (trotting), vendredi 15, dimanche 17, Courses de Nice. — Dimanche 24 et 31, Courses de Marseille. — Dimanche 31, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).

AVRIL. — Dimanche 7 (Pâques) et lundi 8, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). — Dimanche 14, lundi 15, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, Concours hippique de Lyon.

MAI. — Dimanche 5, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — Dimanche 12, Mardi 14, jeudi 16 (Ascension), dimanche 19, Courses à l'Hippodrome du Grand-Camp.

JUIN. — Dimanche 2, Courses de Saint-Etienne. — Dimanche 9, lundi 10, Courses de Saint-Galmier. — Dimanche 16 et dimanche 23, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — Lundi 24, Courses de Bourg. — Dimanche 30, Courses de Bourbon-Lancy.

JUILLET. — Dimanche 7, Courses de Vichy. Courses de Paray-le-Monial. — Dimanche 14 (Fête Nationale), Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). Courses de Villefranche. — Lundi 15, Courses de Villefranche. — Dimanche 21, Courses de Vichy, Chalon-sur-Saône, Aix-les-Bains. — Lundi 22, Courses de Chalon-sur-Saône. — Mardi 23 et jeudi 25, Courses d'Aix-les-Bains. — Dimanche 28, Courses de Vichy, de Chalamont, d'Aix-les-Bains. — mercredi 31, Courses de Moulins.

AOUT. — Jeudi 1, Courses de Moulins. — Vendredi 2, Courses de Vichy. — Dimanche 4, Courses de Vichy, de Vienne. — Mardi 6, jeudi 8, Courses de Vichy. — Samedi 10, Courses de Châtillon. — Dimanche 11, Courses de Vichy, Châtillon, Nevers, Roanne. — Lundi 12, Courses de Roanne. — Dimanche 18, Courses du Creusot. — Dimanche 25, Courses de Paray-le-Monial.

SEPTEMBRE. — Dimanche 1, Courses de Cergy-la-Tour, de Pont-Saint-Esprit. — Dimanche 8, Courses de la Guerche, Feurs, Tannay. — Lundi 9, Courses de la Guerche, Feurs. — Dimanche 15, lundi 16, Courses de Cluny. — Dimanche 22, Courses de la Clayette, de Châteaurox. — Lundi 23, Courses de Châteaurox. — Dimanche 29, Courses de Mâcon.

OCTOBRE. — Dimanche 6, dimanche 13, dimanche 27, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).

Les Sociétés hippiques sont invitées à nous faire connaître, les additions et rectifications qu'il y aurait lieu de faire à ce calendrier.

CARNET MONDAIN DE NOS SPORTMEN

Nous invitons les présidents des sociétés sportives, à faire insérer sous notre rubrique la mention de leurs fêtes, afin de prendre date des fixations.

Fêtes, Bals, Concerts, Banquets et Réunions de nos Sociétés Sportives

10 janvier. — Assemblée générale annuelle du Moto-Club de Lyon.

12 janvier. — Grand bal du Football-Club Régates Lyonnaises.

19 janvier. — Soirée dansante au Cercle Militaire.

26 janvier. — Banquet annuel du Moto-Club de Lyon.

31 janvier. — Concert au Cercle Militaire.

Février. — Grand bal militaire.

2 février. — Grand bal du Moto-Club de Lyon.

9 février. — Grand bal annuel du Cyclophile Lyonnais, Hôtel de l'Europe.

21 février. — Concert au Cercle Militaire.

Mars. — Bal des Etudiants.

■ **ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION :** trotteurs, poulinières, poulains et étalons. M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

— L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé 210, route d'Heyrieux, à LYON-MONPLAISIR. Pistes d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

— L'entraîneur-jockey BLAIRSY prévient MM. les propriétaires qu'il prend des chevaux à l'entraînement à des conditions avantageuses. Lui écrire : 24, rue aux Fèvres, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

■ **PATINS DE LUXE** M^{re} Vve DOUÉ 7, place de la Charité

A NOS CONFRÈRES

Nous prions nos confrères de bien vouloir nous faire désormais le service d'échange à nos nouveaux bureaux : 15, Place Bellecour.

TIR

A qui le tour ?

Après la cravate de l'éminent président de l'Union Nationale des Sociétés de Tir de France, voici la rosette de l'infatigable secrétaire général de la même Union.

Nous espérons voir prochainement le petit ruban rouge accordé aux camarades Harent, Bar, de Massiac, vice-présidents et membres du Conseil de l'Union qui ont bien, il nous semble quelques titres à cette récompense.

M. Mérillon, dans les félicitations qu'il adresse à M. Lermusiaux, paraît faire quelques restrictions à ce sujet et déclare qu'il espérait voir un légionnaire de plus. Il ajoute que les décisions souveraines du Ministre ne l'ont pas permis.

Il faudrait pourtant s'entendre. M. Mérillon nous dit que M. Lermusiaux a été récompensé comme vice-président de la Section IV des comités d'exercices physiques de l'Exposition de 1900, et Président du CONCOURS NATIONAL DE SATORY. M. Vandaele nous dit à son tour que cette récompense officielle est concédée au titre du ministère du commerce, démontrant ainsi que le gouvernement a voulu reconnaître surtout les mérites prouvés du nouveau titulaire dans l'accomplissement de ses délicates fonctions d'inspecteur de la Compagnie du Chemin de fer de l'Est.

Dans ces conditions, et malgré le sacrifice annoncé plusieurs fois, M. Lermusiaux ne pouvait donc moins faire que de recevoir cette distinction, car il pouvait encore avoir recours à son supérieur hiérarchique, le Ministre des travaux publics.

M. Mérillon nous informe également que M. le général André tenait absolument à présider la distribution des récompenses du Concours National de Satory, pour apporter aux Sociétés de Tir le témoignage de la sympathie et de la gratitude de gouvernement de la République et particulièrement de l'armée qui connaît l'affection et le dévouement à sa grandeur et à sa prospérité de tous les tireurs français, sans distinction de classe, d'origine ou d'opinion.

Il y a, malheureusement, loin des paroles aux actes et, lors de son récent voyage à Beaune, l'Union aurait dû rappeler au Ministre de la Guerre, qu'il existe, dans cette ville, un président de Société de Tir, qui a bien droit à une récompense pour services rendus à la cause du tir.

Il est vrai qu'à notre époque on décore plus facilement des Paquin, des Gaston Moch, etc., que des patriotes que l'on traite de nationalistes.

HERBÉ.

Société de tir de Lyon

Dimanche, 30 décembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, le tir aux cartons et le tir au concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société de Tir de l'Armée Territoriale

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. le général ZÉDÉ, G. O. *, général de division, membre du Conseil supérieur de la Guerre, gouverneur de Lyon, commandant le 14^e corps d'armée.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

M. le général BONNET, O. *, commandant la 34^e division d'infanterie.

M. le lieutenant-colonel POLONUS, O. *, (A.), ancien président fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BERTHET, *, chef de bataillon, président; MARQUET, *, chef de bataillon, vice-président; ROMAN, *, (I), chef de bataillon, vice-président;

DUBOST, *, (A.), capitaine, directeur de tir;

PETIT, *, (I), capitaine, secrétaire général;

OLIVIER, lieutenant, secrétaire adjoint;

PÉLAVIT, capitaine, chargé du matériel;

DUCHAMP, capitaine, adjoint au matériel;

BOULU R., *, (A), lieutenant, officier de tir;

BOURDON, officier d'administration, trésorier;

HUGON, officier d'administration, délégué au groupe de section.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. TARTARIN, capitaine;

VACHON, capitaine;

MOULIN-GARON, lieutenant;

FERRATON, sous-lieutenant.

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE 2. — La Société, dite Société de Tir de l'Armée territoriale, a été constituée, le 12 juin 1877, dans le but de développer l'instruction théorique, et surtout pratique, parmi les militaires inscrits sur les contrôles de la seconde armée.

ARTICLE 3. — L'administration de la Société est confiée à un Conseil dont la composition est indiquée au titre II.

ARTICLE 4. — Les officiers des deux armées peuvent être sociétaires, moyennant une cotisation annuelle de 5 francs; ils sont engagés pour un an.

ARTICLE 5. — Les militaires de tous grades de l'Armée territoriale et de sa réserve, ou de la réserve de l'Armée active; les hommes placés dans la disponibilité, dits à la disposition, classés dans les services auxiliaires, appartenant au contingent de l'Armée de mer, sont admis comme sociétaires, sans cotisation, sur la simple présentation de leur livret.

ARTICLE 6. — La Société admet des membres donateurs; ils peuvent assister aux séances de tir et de distribution des prix, et prendront part à des concours spéciaux.

OLD ENGLAND Girls Tailor (Fillettes 8, rue Lafont, 8)

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRÉ et C^{ie}, 141, rue Garibaldi.



AUTOMOBILISME

Les Compagnies d'Assurances et les Automobiles

On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre de chauffeurs de notre ville viennent de former un comité pour étudier la question de l'assurance des automobiles.

On connaît toute l'importance de la question. Aujourd'hui, il s'agit non seulement d'assurer sa voiture contre l'incendie, mais encore contre les risques locatifs que l'on peut encourir par suite du remisage et surtout contre les accidents causés aux tiers. Dans ce dernier cas, la responsabilité est encore aggravée par la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Actuellement le cri de guerre est : *Sus aux automobiles !*

Diverses décisions de justice intervenues récemment ont prouvé que les tribunaux avaient la main lourde en matière de responsabilité civile des propriétaires d'automobiles.

Il est donc indispensable, pour ces derniers de s'assurer contre tous les risques ci-dessus. Mais voilà : si les chauffeurs passent quel quefois comme l'éclair, ils n'en sont pas pour cela assimilés à la foudre par les Cies d'assurances et, par suite, assurés gratuitement pour les dégâts causés par eux. Au contraire, l'automobile passe bien injustement — on a tort de ne pas vouloir le reconnaître — pour quelque chose de dangereux, d'inflammable au premier chef, on ne saurait demander trop cher aux propriétaires de ces « sales » machines pour leur faire la condescendance de les assurer.

Et on se trouve en présence de Compagnies syndiquées vous demandant toutes, au minimum, 3 pour mille pour l'assurance, de votre voiture et des risques locatifs.

A supposer donc que vous remisiez dans un hôtel un peu convenable, il faudra au moins 100.000 fr. de risques locatifs, ce qui ne fera rien moins que le joli chiffre de trois cents francs, pour ce risque spécial seulement.

Il importe donc de réagir, dans la mesure du possible, contre cet état de choses. C'est dans cette intention que plusieurs chauffeurs ont décidé de faire appel à leurs camarades pour arriver à se grouper et à obtenir par leur nombre, de la part des Compagnies d'assurance, des conditions meilleures que celles existant actuellement.

Les chauffeurs de Lyon et de la région sont priés d'envoyer leur nom et leur adresse au Secrétaire de la Rédaction du *Lyon-Sport* afin de recevoir en temps utile une convocation à une réunion où seront discutées ces questions et recueillies leurs adhésions.

Pour le Comité :

DE MONTAL, BERNARD, GÉNIN

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure



MON ALEXANDRE Tailleur, 10, rue Romarin, LYON (Trousseau) Vêtements exclusivement sur mesure, Complet Veston, depuis 50 fr.; Pantalon, depuis 15 fr.; Complet cycliste, depuis 40 fr. Vêtements de Cérémonie à tous prix.

MOTO CLUB DE LYON

Il y a un mois Lyon-Sport avait signalé le succès remporté par la première soirée de famille donnée cette année par le Moto-Club. La grande réunion a eu lieu jeudi 20 décembre, dans les salons du club, 14, quai de l'Est.

Comme la première fois, une nombreuse et très dévouée assistance a été reçue par M. Collin, président, et le bureau du M. C. L.

L'élan était donné, trop bien donné pour que le résultat ne fût pas tel qu'il a été. Les artistes se sont surpassés, et les invités sont venus plus nombreux encore que la première fois. La sauterie a réuni de fervents adeptes qui, le premier jour n'avaient pas paru, mais cette fois ont largement racheté leur inaction. Et les danses ont persisté avec entrain et gaieté jusqu'à deux heures du matin.

Alors seulement on s'est séparé, les uns pour regagner leur domicile, les autres pour continuer la fête dans le local voisin où un excellent souper était servi.

Le Moto-Club peut être fier de son œuvre, car contenter tout le monde est difficile et je ne sache pas qu'une seule personne soit partie ce jeudi-là sans emporter avec elle le bon souvenir d'une délicieuse soirée et le désir bien arrêté d'y repaître.

Ces fêtes ont un heureux succès et sont de bon augure pour le grand bal annuel que cette active Société donnera, au commencement du mois de janvier, dans la salle des fêtes, au Palais de Glace.

Le Moto-Club de Lyon qui, par l'entremise de M. Bertin, secrétaire de la Fédération Automobile du Sud-Est, avait lancé un défi à l'Automobile-Club de Nice, pour la coupe provinciale que détient actuellement M. Chauchard, vient de voir ce défi relevé.

Cette épreuve se disputera donc, le 14 février prochain, sur le parcours de Salon, La Fare, Aix, Avignon, Arles et Salon, soit 180 kilomètres.

Les Clubs Automobiles. — Savez-vous combien nous comptons actuellement en France de sociétés où l'on s'occupe d'automobile? En voici la liste au hasard :

Automobiles-Clubs de Bordeaux, de Pau, de Toulouse, de Périgueux, de Rouen, de Nice, de Marseille, de Salon, de Béziers, d'Avignon, de Grenoble, Automobile et Bicycle-Club de Lyon, Moto-Club de Lyon, Automobile-Club de l'Auvergne, de Clermont-Ferrand, Automobiles-Clubs de Dijon, de Lons-le-Saulnier, Lorrain, à Nancy, de Rouen, de Dieppe, de Seine-et-Oise, à Versailles, Automobile-Club de Nantes.

Ajoutez-y l'Automobile-Club de France et le Moto-Club de France, cela nous donne un total de 24 sociétés, réparties aux quatre coins de la carte de France, plutôt dans le midi.

Le Comité du Moto-Club de France s'est réuni mercredi dernier. Les nouvelles adhésions reçues portent à 728 le nombre des membres de la Société.

On annonce comme très prochaine la constitution de deux Automobiles-clubs dans l'Isère, l'un à Bourgoin et l'autre à Voiron.

Décidément, le Dauphiné tient à justifier sa vieille réputation de protagoniste du progrès.

Essence de Pétrole Spéciale
 Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
 POUR Moteurs et Automobiles
 Demandez partout L'IMMORTEL QUINQUA Apéritif idéal

POÈLES A PÉTROLE et gaz, l'ÉQUATEUR
 Maison Veuve DOTÉ, 7, Place de Charité

CYCLISME
 U. S. F. S. A.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques vient de fixer aux dates ci-après les divers championnats de France amateurs.

16 mai. — Championnat interscolaires sur piste.
 7 juillet. — Championnat du kilomètre, sur piste.
 21 juillet. — Championnat de 50 kilomètres, sur piste.

22 septembre. — Championnat de 100 kilomètres, sur route.

Nous invitons les sociétés affiliées à l'U.S.F.S.A., à nous faire connaître les dates de courses cyclistes interclubs annuelles, afin de compléter ce calendrier.

Vélo-Club Lyonnais. — Le Vélo-Club Lyonnais a tenu son assemblée générale samedi dernier, à son siège social, café Doyen, cours Gambetta. On a procédé à l'élection du bureau pour 1901. Ont été élus :

MM. Devaux, président d'honneur; Lutherger, président; Bligny, vice-président; Heck, secrétaire général; Poncet, secrétaire-adjoint; Blanc, trésorier général; Autier, trésorier-adjoint; Rossier, censeur; Sapin, archiviste; Devareille, capitaine de route.

Familial-Cycle. — Mardi soir, le F. C. a donné son banquet au restaurant Moyné, cours Vitton. A la table d'honneur, nous remarquons : MM. Didier, président; Martelat, trésorier; Mongel, secrétaire; Péna, Charbonnier, Pichal, Girbon, Sig, le champion du Familial-Cycle; Exally, délégué de l'U. V. F., etc., etc.

Au champagne, M. Charbonnier a levé son verre aux invités et à la presse. Puis la parole a été donnée aux excellents chanteurs : MM. Exally, Berne, Tourlon, ainsi que Mmes Berne, Boucher, Aurel, Charbonnier, etc. Une sauterie endiablée a terminé cette fête de famille à laquelle la charmante pianiste, Mme Martelat, prêtait son concours.

CHAMBÉRY. — Samedi dernier, le V. C. de Chambéry a tenu son assemblée générale.

M. Garnier, président, a donné lecture du compte rendu détaillé de l'état moral et financier de la société, d'où il résulte que le caennaise est de 251 fr. 65 en excédent sur l'année précédente. Il a été ensuite procédé aux élections qui ont donné les résultats suivants :

Président : M. Garnier; vice-président : M. Henri Reguerraz; secrétaire : M. Janin; trésorier : M. Midoz; membres : MM. Cartan, Bollon, Verrier, Méniard, Lansard, Dufour.

Gourmets !!! Demandez la **VELOUTINE** Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et C^o 141, rue Garibaldi.

OLD ENGLAND Ladies Tailor (Dames)
 8, rue Lafont, 8

AÉROSTATION

Le ballon Zeppelin. — Sommes-nous menacés de voir peu à peu disparaître toutes les entreprises de navigation aérienne? Il est vrai qu'elles ne doivent pas encore faire de très brillants bénéfices, les ballons dirigeables coûtant très cher à construire et se vendant pour ainsi dire peu dans le gros public.

La Société Zeppelin, qui avait commandité l'inventeur du dirigeable qui a fait d'assez remarquables essais sur le lac de Constance, vient de se dissoudre. L'assemblée générale des actionnaires réunie à Stuttgart vient de se décider pour la mise en liquidation. On sait que l'aérostat monstre du comte Zeppelin avait coûté près d'un million.

A l'instar de la France, quelques membres de l'Automobile-Club de Belgique, vont tenter de créer un Aéro-Club Belge.

La question vient d'être posée en séance du comité et sera portée à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'A. C. B. Si le projet se réalise, il sera fait appel au concours de personnalités scientifiques, pour constituer le comité technique.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques U. S. F. S. A.

Subventions municipales aux Sports Athlétiques

Comme l'an dernier le Conseil municipal de Paris vient de voter une subvention de 3000 fr. à l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Voilà une nouvelle qui va faire plaisir à tous les amis de l'éducation physique... et qui devrait être d'un salutaire exemple dans les différents centres athlétiques et tout particulièrement à Lyon.

Enfin, prenons patience : il ne faut désespérer de rien. Nos édiles lyonnais qui ont toujours réservé leurs faveurs aux Sociétés de gymnastique, s'apercevront bien, un de ces jours, de l'existence et de la vitalité de nos Sociétés athlétiques. Ils feront alors un meilleur sort que précédemment à une demande de subvention de notre Comité régional. On annonce même qu'à une prochaine fête de bienfaisance un match de football serait une des plus heureuses attractions, joué sur une pelouse... municipale. Ce serait un véritable droit de cité, une reconnaissance quasi officielle ! Mais chut ! Attendons de le voir pour y croire.

Cependant tout arrive avec le temps et la patience ! On se souvient des premières attaques dirigées, en 1894, dans le supplément du Lyon-Républicain, contre le football, que nos hardis propagateurs des sports athlétiques essayaient, bien difficilement alors, d'acclimater parmi la jeunesse de notre ville. C'est sous la signature de M. Augagneur, notre maire actuel, que parurent ces articles, armés de terribles statistiques d'accidents et où les estropiés de l'Académie de West-Point étaient présentés comme les plus beaux résultats et les plus séduisants sujets de ce jeu brutal. Lyon-Sport n'avait pas encore eu le jour et la cause sportive ne trouvait pas toujours un puissant soutien. Grâce à l'obligeance de M. Coste-Labonne, directeur du supplément du Lyon-Républicain, une réponse à cet article fut loyalement insérée dans le numéro suivant ; elle était signée de M. Burnichon, président du Football-Club de Lyon. Déjà nos jeunes et audacieux athlètes se montraient résolument décidés à propager le mouvement athlétique, aussi leurs efforts ont-ils été brillamment couronnés de succès. Cette petite polémique a eu, il faut bien le croire, quelques résultats. Mais il y en a un que je suis heureux d'enregistrer aujourd'hui, car il est significatif, dispense de tous commentaires, puis est aussi d'un heureux augure pour l'avenir et pour nos sports.

La semaine dernière le F. C. R. L. enregistrait la demande d'admission de M. Claude Augagneur, un ardent scolaire de l'Union sportive du Lycée Ampère, où, dans l'équipe seconde, il a fait ses premières armes. Je ne puis à croire que ce candidat étant mineur, notre club doyen, toujours soucieux de l'application de ses sévères règlements, a dû exiger la signature de son père. Et alors, avec cette apostille, toute officielle : Victor Augagneur, les sports athlétiques et le Football-Club de Lyon ont encore enregistré une conversion qui leur fait honneur !

Autre temps, autre mœurs ! pour ne pas dire qu'il n'y a que les sottis qui ne changent pas d'avis et que je souhaite vivement au polémiste d'antan qu'aucune conversion ne lui soit plus reprochée que celle-là. Nous connaissons notre maire, homme de sports, ancien vice-président de la Société du Concours Hippique de Lyon, membre d'honneur de l'U. V. F., etc., etc. ; il ne pouvait refuser toute participation à la nouvelle école sportive, ni priver de son autorité un ardeur nouvelle !

CONSEIL DE L'UNION (EXTRAIT)

Lettre de l'Athlétique-Club Genevois demandant à être rattaché à l'U. S. F. S. A. (le Conseil de l'Union renvoie cette affaire au Bureau).

Sur la proposition de M. Isambert, le Conseil adopte la mesure administrative suivante :

« Aussitôt qu'une Société, Club ou Association scolaire aura été reconnue par le Conseil, avis officiel en sera immédiatement donné au Comité régional dont elle dépend. Cet avis contiendra les renseignements généraux qui permettront au Comité régional de se mettre en rapport avec la nouvelle Société. La dissolution, la radiation ou la démission d'une Société sera également portée immédiatement à la connaissance du Comité régional, par les soins du Conseil de l'Union ».

Comité du Sud-Est

Assemblée mensuelle du Comité, le mardi, 8 janvier, au siège, café Gaidon, rue Victor-Hugo, 1.

— Lundi, 31 décembre, à 8 h. 1/2, au siège, Commission de football.

— A 9 heures, Commission de courses à pied. Ordre du jour important.

Il est rappelé aux secrétaires des Sociétés qu'ils doivent faire parvenir à l'Union, avant le 1^{er} janvier, la liste complète de leurs membres avec la date de leurs admissions, sous peine de mesures de rigueur.

Le secrétaire : V. BROCHU.

CLUBS

A. C. J. O. L. — Athlétique-Club et Jeux Olympiques de Lyon. — M. Debroux, 29, rue du Bœuf, à Lyon.

C. S. V. — Club Sportif de Vienne. — M. Dupont, 3, place de Miremont, Vienne (Isère).

F. C. R. L. — Football-Club-Régates Lyonnaises. — Palais de Glace, 17, boulevard du Nord, Lyon.

F. C. V. — Football-Club Viennois. — M. Bruin, café de la Terrasse, cours Romestang, Vienne (Isère).

O. V. M. — Olympique de Villeurbanne-Montchat (Lyon). — M. Lacombe, 60, rue Charlet, Lyon.

S. L. — Stade Lyonnais. — M. L. Deek, chez M. Azais, 41, rue Mazenod, à Lyon.

R. C. B. — Racing-Club Bourguignon. — M. Guignard, café Américain, 3, rue La Monnoye, Dijon.

R. C. L. — Racing-Club de Lyon. — M. Rohner, 58, rue Mercière, à Lyon.

R. C. C. — Racing-Club Chalonais. — M. A. Farcel, 34, rue Denon, Chalon-sur-Saône.

S. R. — Stade Roannais. — M. F. Damon, 8, rue de la Sous-Préfecture, Roanne (Loire).

T. C. L. — Tennis-Club de Lyon. — M. Alphonse Damour, 3, place Meissonnier.

U. S. D. — Union Sportive Dijonnaise. — M. Léon Rouard, 6, rue Colson, à Dijon.

U. S. B. — Union Sportive Beaunoise. — A. Lagrange, faub. Bretonnière, Beaune.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A. G. L. L. — Avant-Garde du Lycée Lalande de Bourg. — M. Ivan Comerson.

S. S. L. R. — Société Sportive du Lycée de Roanne. — M. Marcel Portes, élève au Lycée, à Roanne.

U. S. L. A. — Union Sportive du Lycée Ampère de Lyon. — M. Piat, au Lycée.

U. S. S. E. — Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne. — M. Joseph Dumas, au Lycée.

U. A. L. C. — Union Athlétique du Lycée Carnot à Dijon. — M. de Serres.

U. S. C. V. — Union Sportive du Collège de Villefranche. — M. A. Favre.

Racing-Club de Lyon. — Le Comité du R. C. L. porte à la connaissance de tous les sociétaires que, pour se conformer aux décisions prises en Assemblée générale de novembre dernier, la cotisation mensuelle des membres actifs est portée de 1 fr. 50, à 2 francs, à partir du 1^{er} janvier 1901. Le Comité.

Stade Lyonnais. — Mercredi, 2 janvier, réunion générale mensuelle. Les sociétaires qui participent au déplacement de Chalon, sont priés d'assister à cette réunion.

Dernières dispositions à prendre.

CHALON. — A la réunion du jeudi, 20 courant, les membres du Racing-Club Chalonais ont prononcé l'exclusion de M. Labbé ; plusieurs amendes ont été infligées aux membres qui ont manqué au match du 16 décembre dernier.

VICHY. — Nous avons annoncé dernièrement la fondation du Football-Club de Vichy. Cette société, qui pratiquera le football et l'aviation, compte déjà, paraît-il, plus de 50 membres actifs et 40 membres honoraires.

D'autre part, nous apprenons que le Cercle International qui patronne cette société allouerait au nouveau club une subvention de 20.000 fr.

Espérons que le F. C. V. s'affiliera bientôt à l'U. S. F. S. A., et viendra grossir le lot, déjà nombreux, des sociétés appartenant au Comité du Sud-Est.

FOOTBALL

Des Footballeurs en herbe

Je suis sûr que vous ne connaissez pas la Société sportive de la Plaine ? Non. Eh ! bien, je vais vous donner quelques joyeux tuyaux, pris à bonne source dimanche dernier. Voici les renseignements que j'ai recueillis au cours d'une interview (1) en règle, que j'ai eue avec le président (2) de la société, un Monsieur de 14 ans, assisté du secrétaire (3 ans) et du trésorier (8 ans). Cette société, dirigée par les trois plus âgés, compte 20 membres actifs (on ne parle pas encore de membres honoraires qui seront certainement à recruter parmi les actifs des autres sociétés). Les réunions administratives ont lieu tous les soirs à la sortie des classes, sur la place de l'Ecole communale de la route d'Heyrieu, où se perçoivent les cotisations mensuelles (0 fr. 10). Cette société, ou plutôt cette Association primitive, n'emprunte rien à personne ; elle se suffit à elle-même avec ses deux équipes de 10 joueurs de football et ce qui mieux est encore, un terrain de 50 mètres de long sur 30 de large, un jeu complet, bien tenu (l'exemple vient d'en bas), de poteaux de touches et de but, ainsi qu'un véritable ballon de rugby, graissé avec un soin méticuleux après chaque partie.

Et il faut voir, chaque dimanche, les deux équipes formées comme suit : un arrière, trois trois-quarts, un demi et cinq avant, s'entraînant pendant des heures sur leur terrain. Il faut surtout entendre les capitaines commander à leurs hommes : « Chargez les avant, essayez un drop-goal, plaquez-le, etc... »

J'ai assisté un moment à la partie, dimanche dernier, et je m'y suis réellement bien amusé, tout en constatant que le plus bel avenir était réservé à ces jeunes intrépides. Et, comme je demandais à

l'un d'eux s'ils n'allaient pas s'engager dans le championnat du Sud-Est : « Ce sera pour l'année prochaine », me répondit gravement le trésorier. Le team premier du Football-Club n'a donc qu'à bien se tenir.

Nous reproduirons les communications de la Société sportive de la Plaine en attendant son affiliation à l'Union !

Le Football-Club Régates Lyonnaises à Paris

Dimanche s'est joué, comme nous l'avions annoncé, sur le terrain du Stade Français, le match de Football-Rugby entre ce club et le F. C. R. L. Après la photographie des deux équipes le coup d'envoi est donné par Lyon qui a également l'avantage de la penie.

Dès le début, la partie se dispute avec le plus grand acharnement de part et d'autre. Le F. C. R. L. attaque sans discontinuer, ouvrant le feu autant que peut se faire avec les avant du Stade, qui eux suivent leur tactique habituelle c'est-à-dire emploient utilement leur ligne.

Les Lyonnais sont supérieurs avec leurs trois-quarts et ils menacent souvent les buts du Stade ne manquant que de bien peu trois essais plus par malchance que par les arrêts de ses adversaires.

Les demis Lyonnais et Parisiens font à peu près jeu égal. Mathan est parfait comme arrière et les avant Lyonnais talonnent autant qu'ils peuvent alors que les stadistes gardent le ballon et partent en driblant. Mais toutes ces tentatives échouent d'ailleurs, les trois-quarts de Lyon se couchant sur le ballon et les trois-quarts stadistes plaquant impitoyablement.

Première mi-temps. — Le F. C. L. joue avec la pente, Imhof domine le coup d'envoi, est bien suivi par les avant qui arrivent en même temps que le ballon sur l'arrière se trouvant plaqué et des tenus se succèdent pendant deux ou trois minutes menaçant les buts du Stade. Le ballon sort cependant mais un en avant amène une mêlée et les demis Lyonnais prenant leur ballon dans la mêlée un coup franc est accordé au Stade. Sagot d'un beau coup de pied envoie le ballon en touche à la suite de laquelle les buts Lyonnais à leur tour sont menacés. Ils ne le seront pas longtemps d'ailleurs ; le ballon, convenablement servi aux trois-quarts par les demis, les Lyonnais s'ébranlent, le ballon volage d'Edel à G. Tor, qui passe entre Sagot et Richmann, puis arrivant sur Pharamond passe à Bavoze, lequel file à toute allure. L'essai paraît inévitable lorsque Bavoze bute et tombe à un mètre de la ligne de but. Un tenu, des mêlées, le jeu se maintient dans les 22 mètres du Stade, le jeu se dégage que rarement par de beaux coups de pieds, mais chaque fois le ballon est ramené par les trois-quarts Lyonnais et tour à tour L. Gentil, G. Tor, Edel et Bavoze ne manquent que de peu des essais.

La mi-temps est sifflée après 32 minutes de jeu. Le public discute vivement les chances des équipes : Lyon est alors grand favori.

La seconde mi-temps. — Le Stade à son tour joue avec la pente et se cantonne dans un jeu de défense ; leurs trois-quarts ne donnant que des coups de pieds et Sagot se distinguant particulièrement. Le jeu reste pendant dix minutes au milieu du terrain. Sur une échappée d'Amand le jeu vient dans les 22 mètres de Lyon, où pour la première fois il restera pendant cinq minutes, les tenus succédant aux mêlées, le jeu approche des buts lyonnais qui sont menacés dangereusement. Le Stade esquisse des passes et Audouard ne manque un essai que de peu, le ballon rentre même dans les buts lyonnais, mais le ballon est touché à temps par Mathan.

Sur le coup de renvoi donné par G. Tor : Grataloup et J. Tor suivent bien et plaquent Sagot avant qu'il ne puisse donner son coup de pied. Les buts lyonnais sont donc dégagés et les avant en profitent pour essayer d'ouvrir le jeu, mais la tâche est dure. Waschalde blessé vient de quitter le terrain, Hédingeur touché également, reste sur le terrain mais ne peut plus guère servir dans la mêlée. Enfin le Ballon arrive aux trois-quarts lyonnais qui chargent à fond, se prodigent, mais ils font leurs passes toujours trop haut et voient quelques essais à peu près certains manqués par suite de ce défaut.

Le Stade se dégage enfin, et bientôt il arrive dans les buts lyonnais. Après une mêlée, Amand file comme une flèche, est plaqué, se relève vivement et, sans faire son tenu, se lance en avant s'effondrant avec une dizaine de Lyonnais, le ballon lui échappe même, mais l'arbitre a sifflé l'essai. Les Lyonnais, jusque là silencieux, protestent assez vivement et J. Tor se distingue dans cet exercice, mais Edel à vite fait de rétablir le silence. Rischmann manque le but.

Il ne reste plus que 5 minutes et l'obscurité est presque complète. On devine plutôt qu'on ne les voit les efforts des Lyonnais donnant un dernier coup de collier et ne désespérant pas d'égaliser les points, mais la fin approche et rien ne sera plus marqué.

M. Carthault, du R. C. F., qui a arbitré avec une rare compétence et une autorité aussi indiscutée qu'impartiale, siffle la fin.

Les Lyonnais sont navrés d'avoir perdu leur match, mais contents de leur partie.

Impressions. — L'équipe du Stade comptait des remplaçants, mais les vides étaient bouchés par Dedet et Amand qui faisaient leur rentrée et ont soutenu dignement leur réputation. Dedet a dirigé la mêlée avec toute sa compétence et Amand a joué avec toute sa science.

Les trois-quarts du Stade ont plutôt semblé être des machines à coups de pied que des hommes chargés de marquer. Leurs arrêts sont sûrs et leurs coups de pieds excellents.

L'arrière, Pharamond est bien confiant et il s'est trop souvent fait plaquer pour un arrière. Les avant ont bien travaillé, mais ils étouffent toujours le jeu et toutes belles tentatives de telle manière qu'il y est rien d'étonnant à ce que leurs trois-quarts ne sachent pas toujours profiter des occasions où ils ont le ballon pour charger au lieu de donner des coups de pied.

L'équipe lyonnaise a été ce qu'elle devait être, vive, bonne individuellement, mais manquant d'hétérogénéité.

L'arrière, Mathan, a été parfait. Les trois-quarts sont bons. Bavoze, bien servi, a été excellent. G. Tor à fort bien joué, plaquant bien et faisant sa passe à propos. Edel ne prodigue peut-être pas assez ses conseils à ses équipiers ou, s'il le fait, il devrait élever un peu plus la voix ;

en revanche, il fait laire tous ses hommes, tâche parfois bien difficile et c'est beaucoup grâce à lui que la tenue de l'équipe lyonnaise a été admirée par les Parisiens.

L. Gentil, qui n'était pas entraîné, n'en a pas moins tenu sa place convenablement et ses arrêts ont été fort admirés.

Les demis : Monin est digne d'éloges ; que ne joue-t-il toujours ainsi ! Il a su paralyser son redoutable vis-à-vis, et à même réussi de jolis coups. Charobert, qui faisait ses seconds débuts à ce poste, a fait bonne figure et se distinguera certainement avant peu.

Les avant ont fait ce qu'il ont pu, servant le mieux possible leurs demis, mais ils ont certains défauts que je signalerai d'ailleurs prochainement ; parmi eux Grataloup s'est particulièrement distingué.

En résumé le F. C. R. L. a tous les éléments d'une bonne équipe ; il lui reste à acquiescer de la cohésion ; à cultiver soigneusement certains petits détails dont le match de dimanche lui a montré l'importance et alors il pourra se mesurer peut-être avec succès contre les champions de Paris.

A signaler, sur la touche, la présence de M. Hadley s'acquittant avec virtuosité de ses fonctions d'arbitre de touche, y ajoutant même, avec un tact particulier, celles d'ambulancier-terrassier.

Lyon contre Saint-Etienne. — Match Lycée de St-Etienne (1) contre Lycée Ampère (2). — Dimanche dernier est lieu, sur le terrain du Lycée, au Parc de la Tête-d'Or, le match annoncé entre l'équipe première du Lycée de St-Etienne et l'équipe seconde de l'U.S.L.A. La partie était arbitrée par de Wezyck qui a su, par son impartialité parfaite, gagner les sympathies des deux camps. Le terrain était très mauvais à cause de la pluie de la veille, ce qui a enlevé beaucoup d'intérêt au match. Les Lyonnais furent vainqueurs par 8 points (2 essais, dont un transformé) à 3 points (un essai) pour St-Etienne. La jeune équipe de l'U.S.L.A., encore vaincue, et son capitaine ne méritent que des éloges. Les Stéphanois sont individuellement bien supérieurs comme force musculaire, mais moins bien entraînés ; ce n'est pas, cependant, soit dit en passant, une équipe qui doit décevoir être classée comme équipe troisième au championnat, car, dans quelques semaines, elle pourra tenir tête à n'importe quelle équipe seconde. Enfin, les Stéphanois sont partis enchantés, je crois, de l'accueil qu'ils ont reçu, emportant une bonne leçon qui leur fera beaucoup de bien.

CHALON-SUR-SAONE. — Dimanche, un match mettait aux prises les équipes premières de l'Union Sportive Dijonnaise et du Racing-Club Chalonais.

Pendant la première mi-temps, les avant du R. C. C. qui enfonçaient méthodiquement les mêlées ont permis aux demis, s'entendant à merveille, de passer le ballon aux trois-quarts ; presque chaque fois ces derniers, à la suite d'une série de passes, amenaient le ballon sur les buts de l'U. S. D. ou marquaient l'essai.

A la seconde mi-temps, l'U. S. D. se ressaisit et par deux fois réussissait à amener le jeu dans les 22 mètres du Racing, mais ce dernier est bien vite dégagé par de grands coups de pieds de la ligne arrière, et finalement M. Chante, qui a arbitré avec autorité et fort impartialité, proclame la victoire du R. C. C. par 33 points (11 essais) à : Cousin, 3 ; Charusis, 3 ; Bonnardot, 2 ; Ravat, 1 ; Bouillet (Ch) ; Bérard, 1.

L'équipe de l'U. S. D. était commandée par M. Sauvageot. Un millier de spectateurs ont fort applaudi les longs coups de pieds et les arrêts de Pierrat, arrière de l'équipe dijonnaise.

R. C. C. : Arr., Mourlot, trois-quarts, Cousin, Charnois, Bonnardot, Ravat ; demis : Dodet, Farcet (cap.) ; avant : Ch. Bouillet, L. Pinard, R. Pinard, Carlot, Hébard, Perret, Gaudry, Barbelény.

A l'issue du match, une réunion amicale a eu lieu au Chalet Sainte-Marie, siège social de la Société. M. Joly, vice-président du R. C. C., a porté un toast à l'U. S. D. et l'a remerciée de sa visite. M. Rouard, secrétaire de l'U. S. D., a présenté les excuses de son président, M. Lamhelot, empêché.

M. Farcet a bu à la revanche qui aura lieu en avril.

BEAUNE. — Dimanche dernier, l'Union Sportive Beaunoise a fait un bon travail en vue du match que son équipe première vient de conclure avec la même équipe de l'Union Sportive Dijonnaise, et qui se jouera à Beaune, le 13 janvier prochain. Les passes sont généralement assez bien faites, et les avant suivent bien le ballon. Mais, par contre, les mêlées sont mal formées. Quelques joueurs crient trop et réclament tout le temps en s'arrêtant de jouer. Toujours des absences à constater sur le terrain, mais cependant un peu moins.

MATCHES ET ENTRAINEMENT

Football-Club-Régates Lyonnaises. — Demain dimanche, l'équipe première du F. C. R. L. jouera contre le R. C. L. (1), sur le terrain de ce dernier club, 210, route d'Heyrieu.

L'équipe du F. C. R. L. sera ainsi composée. — Arrière : Maltan ; — Trois-quarts : Bavoze, G. Tor, Edel, Grataloup. — Demis : Monin, Charobert. — Avant : Sands, F. Gentil, L. Gentil, Max Heddingeur, Abel, Chamard, Broussard, Montmasson.

Racing-Club de Lyon. — L'équipe première du R. C. L. jouera, demain, sur le terrain de la Société, 210, route d'Heyrieu, contre l'équipe première du Football-Club-Régates Lyonnaises. L'équipe du Racing est ainsi composée. — Arrière : Ferrand. — Trois-quarts : Deltieux, K. Guillot, Decurtail, Durand. — Demis : Caron (cap.), Denat. — Avant : Motte, Piery, Vuarin, J. Guillot, Delorme, G. Stugocki, J. Pellardy, Berthel.

Tous les joueurs sont convoqués, à 1 h. 1/2, place des Cordeliers, kiosque des tramways à vapeur. Départ à 1 h. 35.

— L'équipe seconde jouera également, pelouse des Courses, au Grand-Camp, contre l'équipe seconde du Football-Club-Régates Lyonnaises. Coup d'envoi à 2 h. 1/2 précises.

Stade Lyonnais. — Les équip

Calendrier des Championnats du Sud-Est

Championnats du Football. — Sont engagés au Championnat interclubs : F. C. R. L. : trois équipes ; R. C. L. : trois équipes ; U. S. L. A. : trois équipes ; A. C. J. O. L. : deux équipes ; S. L. : deux équipes ; S. R. : deux équipes ; R. C. C. : deux équipes ; U. S. L. S. T. : une équipe ; U. A. L. C. : une équipe.

Sont engagés au Championnat interscolaires équipes premières : Lycée Ampère, lycée de Roanne, lycée de St-Etienne, lycée Carnot de Dijon, lycée de Bourg.

Classement des équipes. — Les équipes premières du S. L., du R. C. C. et l'équipe seconde de l'U. A. L. C. joueront au championnat d'équipes secondes.

Les équipes secondes du S. L., du R. C. C. ainsi que la première du lycée de Saint-Etienne joueront dans le championnat d'équipes troisièmes.

De l'avis unanime des délégués, seuls les terrains du Football-Club, du Racing et de l'Athlétique ayant les dimensions réglementaires, les matches de championnats se joueront donc sur les terrains de ces sociétés.

Comme les années précédentes les championnats se disputeront par points (à part les équipes régionales), un match gagné comptant 2 points, un match nul 1 point.

Championnats d'équipes premières :

La commission a établi les calendriers des match comme suit d'après le tirage au sort.

10 février : F. C. R. L. contre A. C. J. O. L., terrain de l'A.C.J.O.L. — R. C. L. contre U. S. L. A. terrain du R. C. L.

24 février : F. C. R. L. contre U. S. L. A., terrain du F. C. R. L. — R. C. L. contre A. C. J. O. L. terrain du Racing.

10 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A., 2^e terrain de l'A.C.J.O.L. — F.C.R.L. contre R.C.L., 1^{er} terrain du R. C. L.

Championnats d'équipes secondes :

10 février : R. C. L. contre A. C. J. O. L., terrain de l'A.C.J.O.L.

24 février : U. S. L. A. contre R. C. L., terrain du R. C. L.

3 mars : A. C. J. O. L. contre S. L. (1), terrain de l'A. C. J. O. L. — U. S. L. A. contre F. C. R. L. terrain du F. C. R. L.

10 mars : F. C. R. L. contre R. C. L., terrain du F. C. R. L. — S. L. (1) contre U. S. L. A. (2), terrain du R. C. L., au Grand Camp.

17 mars : R. C. L. contre S. L. (1), terrain du R. C. L. — F. C. R. L. contre A. C. J. O. L., terrain du F. C. R. L.

24 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A. terrain de l'A.C.J.O.L. — F.C.R.L. contre S.L. (1) terrain du F. C. R. L.

D'autre part le Stade Roannais (1) jouera contre le Racing-Club Chalonnais (1) à Chalons le 3 mars. Le Lycée Carnot de Dijon (2) jouera le 17 mars sur le terrain et contre le vainqueur de Roanne ou de Chalons.

Le club vainqueur des Sociétés Lyonnaises ira jouer le 31 mars sur le terrain et contre le vainqueur de la rencontre régionale du 17 mars.

Championnat d'équipes troisièmes. — 3 mars : R.C.L. contre S.L. (2) terrain du R.C.L.; F.C.R.L., contre U.S.L.A. terrain du F.C.R.L.

10 mars : F.C.R.L., contre S. L. (2) terrain du F. C. R. L.; R. C. L., contre U.S.L.A. terrain du R.C.L. au Grand-Camp.

17 mars : F. C. R. L. contre R. C. L. terrain du F.C.R.L. — S. L. (2) contre F. C. R. L., terrain du F.C.R.L. D'autre part, le Lycée de St-Etienne (1) jouera à Roanne, le 10 mars, contre le Stade Roannais(2); le Racing-Club Chalonnais(2) jouera, le 24 mars, à Lyon, contre l'équipe vainqueur des sociétés lyonnaises. Le match final se jouera à Lyon, le 31 mars, entre le gagnant du match Roanne-St-Etienne et le gagnant du match Chalons-Lyon.

Championnats interscolaires :

24 février : Lycée Carnot de Dijon contre Lycée de Bourg à Bourg; Lycée de Roanne contre Lycée de St-Etienne à St-Etienne.

17 mars : Lycée Ampère contre le vainqueur du match Roanne-St-Etienne, à Lyon.

24 mars : vainqueur du 17 mars contre et sur le terrain du vainqueur du match Bourg-Dijon.

Comité des Alpes

Assemblée générale annuelle du 2 décembre 1900.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. H. de Lamorte-Félines, président. Sont représentés :

1^o Le Cercle sportif Grenoblois, par MM. Rochas et Lacour; 2^o Le Stade Grenoblois, par MM. de Lamorte-Félines et E. Côte; 3^o L'Association athlétique du Lycée de Grenoble, par MM. Chatin; 4^o L'Union sportive Chambérienne, par M. Morel, MM. Chevalier et Vivet; 5^o L'Association athlétique du Lycée de Chambéry, par M. Kossowski; 6^o L'Union sportive du Lycée de Tournon, par M. Brunet; 7^o L'Union sportive St-Marcellinoise, par M. Roussel.

Excusés : La Société athlétique du Lycée de Gap, Picard (C. S. G.) et Dalban (S. G.). Absents non excusés : Lycée d'Annecy, Collège de Bourgoin, de Romans, l'Union athlétique Voironnaise, le Stade Romandais et Vaucanson-Sport.

M. de Lamorte-Félines, après avoir ouvert la séance, donne lecture de son rapport sur la situation morale et financière du Comité, dans lequel il constate toute la vitalité et toute la prospérité du Comité. Sur sa proposition, des remerciements sont adressés à la municipalité et au conseil municipal de Grenoble qui ont bien voulu accorder une subvention annuelle de 200 francs au Comité. Le président rappelle, en terminant, que le Comité a commencé la saison en organisant un match au profit des incendiés des Oches, qui a produit net la somme de 223 francs et qui lui portera certainement bonheur. — On procède, ensuite, à l'élection des membres du bureau du Comité. Sont élus : Président : M. H. de Lamorte-Félines (S. G.); vice-présidents : MM. Morel (U. S. C.), Chatin (A. A. L. G.), E. Côte (S. G.), Lacour (C. S. G.); secrétaire : M. Fortwengler (A. A. L. G.); trésorier : M. Rochas (C. S. G.).

Le président donne lecture de la correspondance et déclare qu'il a reçu d'à peu près toutes les sociétés la liste de leurs sociétaires et la composition de leur bureau. Les retardataires vont être rappelés à l'ordre. En tout cas, si elles persistent

dans leur négligence, elles en subiront les conséquences au point de vue des championnats.

Le président donne communication au Comité de diverses demandes d'extension de radiation, faites par l'Union sportive Chambérienne et le Stade Grenoblois; les demandes ont été retournées au Comité par l'Union pour lui demander son avis. Après échange d'explications, le Comité donne un avis favorable à ces demandes d'extension de radiations. Le président transmettra cet avis au secrétaire général de l'Union.

Championnat de Cross. — Le Comité fixe au 20 janvier la date du championnat de cross-country. Le bureau du Comité fixera à sa prochaine réunion, qui aura lieu le 14 décembre, les détails de ce championnat : tracé, heure, clôture des engagements, etc., etc.

MM. Côte et Rochas sont spécialement chargés d'étudier le tracé de l'an dernier et de soumettre au Comité les modifications qu'ils jugeraient convenables.

Championnat de Football. — Le Comité décide que les matches de championnat de football (Équipes 1^{res}, 2^e et juniors) commenceront le 10 février. La clôture des engagements aura lieu le 19 janvier, à minuit. Le dépouillement en sera effectué le 20 janvier, par l'Assemblée générale du Comité qui aura lieu à 9 heures du matin.

M. de Lamorte-Félines, au nom du Stade Grenoblois, invite tous les délégués à assister au match de l'après-midi, Stade Grenoblois (1) contre Racing-Club de Lyon (1).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi. Le président : H. DE LAMORTE-FÉLINES.

Séance du Comité (14 décembre 1900). — La séance est ouverte à 9 heures. Sont présents : MM. de Lamorte-Félines, président et E. Côte, (S. G.), Lacour, Rochas et Picard (C. S. G.), Villaret et Burdin (V. S.), Chatin et Fortwengler (A. A. L. G.), Carre Pierrat (U. A. V.). Excusé : Dalban (S. L.).

— Communication est faite au Comité, de diverses lettres de l'Union, relatives à la révision des statuts, au calendrier sportif de la région, à la liste complète des membres des sociétés reconnues, aux prix et challenges nécessaires au Comité pour la saison 1900-1901. Le président répondra à l'Union.

— Championnat de Cross. — La date du 20 janvier, à 2 h. 1/2 du soir est maintenue. Clôture des engagements, vendredi, 24 janvier, à 9 h. du soir. Droit d'engagement : 5 fr. par équipe de huit coureurs au plus, six seulement comptant pour le classement.

Adresser les engagements, à M. de Lamorte-Félines, président, rue des Jardins, 2, à Grenoble.

Championnats de Football-Rugby. — Le Comité décide que le premier match d'équipes premières se jouera le dimanche, 10 février, de rigueur. Le Comité fixera dans une prochaine réunion les dates des autres matches de championnat.

La clôture des engagements pour ces championnats est fixée au 19 janvier, à minuit.

Le 20 janvier à 9 h. du matin, le Comité tiendra une assemblée générale pour le classement des équipes et la fixation définitive de divers matches de championnats.

Championnat de Juniors scolaires (Challenge Manificat). — Le Comité accepte avec reconnaissance l'offre de M. Manificat, ancien vice-président du Comité, de créer à ses frais un championnat de juniors réservé aux scolaires, à la mémoire de son jeune frère et portant son nom.

M. Chatin est chargé de remercier M. Manificat et de le prier de dresser le règlement de ce championnat pour le soumettre à l'Union.

Sociétés nouvelles. — Le président annonce la prochaine reconnaissance de l'Association athlétique de l'École nationale de Voiron, et la création d'une société à l'École supérieure de Montélimar. Des démarches seront faites auprès de cette dernière pour la décider à demander sa reconnaissance.

Réunions du bureau. — Le Comité décide que dorénavant les réunions du bureau se tiendront : le vendredi, café Debon, passage Teissière, le dimanche matin, au café Vincent, Grande Rue.

Le Lyon-Sport. — Le Comité décide de demander à M. Burnichon, l'envoi gratuit du Lyon-Sport, comme l'an dernier à tous les délégués au Comité des Alpes, à la condition que la Société à laquelle appartient ces délégués, paiera un abonnement au journal.

Challenge international de football-rugby franco-suisse. — Le Comité accueille favorablement le principe de la création de ce challenge, proposé par M. Dégerine, dans la Suisse Sportive, mais réserve sa décision définitive. Le président écrira à M. Burnichon et à M. Dégerine à ce sujet.

Classification des équipes. — Le Comité repousse une proposition de M. Carre Pierrat, demandant à ce que l'équipe champion d'équipes secondes soit tenue de s'engager l'année suivante en équipe première. Le Comité classera les équipes suivant leur force et leur valeur, l'expérience des années précédentes ayant donné des résultats.

Chef de Matériel. — Le Comité décide de nommer un chef de matériel, M. Villaret (V. S.) est élu.

Sociétés de Tirs. — Sur question de M. Carre-Pierrat, le président répond que l'Union ne régissant pas le tir, la question d'amateurs et de professionnels ne peut se poser. Les membres de l'U. S. F. S. A. peuvent prendre part aux concours de tir.

Équipes Militaires. — M. Lacour annonce au Comité la création de deux équipes de football aux bataillons de chasseurs de Grenoble. Des renseignements seront demandés à l'Union à ce sujet.

Le Comité fixe sa prochaine réunion, au 4 janvier 1901, à 8 h. 1/2. La séance est levée à 11 heures. Le secrétaire : FORTWENGLER.

CLUBS

C.S.G. — Cercle Sportif Grenoblois. — M. Jules Leysieux, rue de France, 15, à Grenoble.

S.G. — Stade Grenoblois. — M. Alfred Debon, passage Teissière, à Grenoble.

S.R. — Stade Romandais. — M. Breton, boulevard de l'Ouest, Romans (Drôme).

U.A.V. — Union Athlétique Voironnaise. — M. G. Colomb, 4, rue Général Charlot, Voiron (Isère).

U.S.G. — Union Sportive Gapennaise. — M. Emilien Barde, à Gap (Hautes-Alpes).

U.S.S.M. — Union Sportive Saint-Marcellinoise. — M. J. Roussel, 9, Grand'Rue, Saint-Marcellin (Isère).

U.S.C. — Union Sportive Chambérienne. — M. Pierre Vagnon, 3, rue Fraizier, Chambéry.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A.A.L.A. — Association Athlétique du Lycée d'Annecy. — M. ...

A.A.L.C. — Association Athlétique du Lycée de Chambéry. — M. Besson, au Lycée.

A.A.L.G. — Association Athlétique du Lycée de Grenoble. — M. Vernier, au Lycée.

S.A.C.M. — Société Athlétique du Collège de Montélimar. — M. Borel, au Collège.

S.A.L.G. — Société Athlétique du Lycée de Gap. — M. H. Bréchu, au Lycée.

U.S.C.B. — Union sportive du Collège de Bourgoin. — M. G. Laffont, au Collège.

U.S.C.R. — Union sportive du Collège de Romans. — M. ...

U.S.L.T. — Union sportive du Lycée de Tournon. — M. Buix, au Lycée.

V.S. — Vaucanson-Sport. — M. Pagliero, Ecole Vaucanson, rue Hauquelin, à Grenoble.

S.V. — Spéréroble Voironnaise. — M. Treille, Ecole nationale de Voiron (Isère).

Grenoble contre Chambéry. — Union Sportive Chambérienne contre Stade Grenoblois. — Équipes premières. — Après une mi-tempête durant laquelle alternativement Grenoblois et Chambériens prennent l'avantage sans réussir à marquer un seul essai, le Stade Grenoblois triomphe dans les 2 buts : 2 Dalban, 1 Prévot, 1 Côte, 1 Mirabaud, à rien à l'Union Sportive Chambérienne. L'équipe savoyienne avait été complétée, au dernier moment, par Serres, capitaine de l'équipe première du Cercle Sportif Grenoblois.

J. Benedetti a arbitré ce match avec une fermeté et une impartialité exemplaires.

U. S. C. — Arrière : Morel jeune ; trois-quarts : Chevallier (cap.), Masson, Richard, Serres (du C. S. G.); demis : Orioret, Masson; avants : Cheviet, Morel aîné, Noirat, Vagnon, Boccas, Dalphin, Salamo, Pollet.

S. G. — Arrière : Jordan; trois-quarts : Jallifier, Dalban (cap.), Côte, Prévot; demis : Bastin, Mirabaud; avants : Mourier, Pinalzis, Blanc, Debon, Chaffard, Emptoz, Hours, Muller.

Équipes secondes. — Un match a également lieu aux prises, cours St-André. Les équipes secondes du Cercle Sportif et de l'Union Sportive Chambérienne. Le quinze du Cercle Sportif Grenoblois, rendu quelque peu mixte par suite de la présence de cinq équipiers premiers, bat l'équipe seconde de l'Union Sportive Chambérienne par 12 points à 0.

Le match qui devait avoir lieu entre l'équipe première de Vaucanson-Sport et l'équipe seconde du Stade Grenoblois n'a pu se jouer, le Stade n'ayant présenté que cinq équipiers (?) sur le terrain. Noël MABLE.

Stade Grenoblois. — Départs et arrivées. — Repellin, l'excellent arrière, le gosse haut comme ça, de l'équipe première du S. G., vient de s'embarquer à destination de Londres, où il se propose de rester toute l'année 1901, pour se perfectionner dans la langue anglaise.

Par contre, nous avons eu le plaisir de saluer le retour de nos deux bons amis : Eugène Debon et Louis Jordan, qui ont à tout jamais délaissé les brouillards de la Tamise, pour revenir prendre leurs places dans nos équipes de rugby. C'est ainsi que, dimanche, on a pu les voir dans l'équipe jouant contre l'U. S. C. et, bien que manquant totalement d'entraînement, ils ont, tous deux, fait excellent contenu.

Puisque nous en sommes encore à causer du Stade, saluons ici la rentrée de Muller, l'ex-équipier de l'Union Athlétique Lyonnaise qui est réapparu dimanche sur le terrain de football après une absence d'au moins dix-huit mois.

Enfin, c'est avec regret que nous apprenons la démission de Léon Balme (Le Noël Mable du Lyon-Sport) comme vice-président du S. G. Mable se retire pour des raisons personnelles, et rien que pour des raisons personnelles, n'ayant traité aucunement à certaines récentes questions de clubs. Il tient à le faire savoir pour qu'il n'existe à ce propos aucune fausse interprétation.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants de nous faire parvenir toutes leurs communications le jeudi, au plus tard, à nos nouveaux bureaux : 15, Place Bellecour, Lyon.

Demandez L'IMMORTEL QUINQUINA Apéritif idéal partout.

Courses à Pied et Cross-Country

Lyon contre Grenoble. — Un match de cross-country vient d'être conclu entre les deux meilleures équipes de cross du Sud-Est : le Cercle Sportif Grenoblois et le Racing-Club de Lyon. Ce match se disputera le 6 janvier prochain, à Grenoble, par équipe de huit coureurs, dont six compteront pour le classement. Cette épreuve promet donc d'être fort intéressante, étant donné la valeur des équipes en présence.

A cette occasion, l'après-midi également, un match de football mettra aux prises les équipes secondes du Cercle Sportif et du Racing-Club de Lyon. Nous donnerons du reste, dans notre prochain numéro, avec la composition des équipes, tous les détails relatifs à ces deux matches.

V. B.

Racing-Club de Lyon. — Le quatrième cross d'entraînement du R. C. L. s'est disputé, dimanche matin, à Tassin, sur un parcours très dur de 10 kilomètres, tracé par MM. Drevet et Doz. L'équipe des racingmen s'est sérieusement entraînée en vue des prochains cross interclubs. Deux coureurs de l'équipe qui, par suite des fêtes n'avaient pu prendre part au cross du matin, se sont entraînés l'après-midi sur la grande piste du nouveau terrain du R. C. L.

Demain, cinquième cross d'entraînement à St-Clair. Cross de classement où trois prix seront offerts aux trois premiers. Tous les coureurs de cross sont donc priés de se trouver à 9 heures, café de la Station, au terminus du tramway St-Clair. Départ à 9 h. 1/2 précis.

Stade Lyonnais. — A 3 heures, à Tassin, cross d'entraînement, 12 kilomètres. Rendez-vous, café Jean en face de la gare. Traceurs : MM. Vidal et Deck.

Cross Interclubs à Dijon

Le cross annuel organisé par l'Union Sportive dijonnaise vient d'être fixé au 20 janvier 1901.

Cette épreuve sera courue l'après-midi à Larrey, sur 12 kilomètres environ. On nous assure dès maintenant la participation de nombreux coureurs des clubs de Paris et de Lyon, ce qui donnera à cette manifestation une grande importance.

De plus, des prix superbes et en nombre seront offerts à tous les coureurs finissant le parcours.

Ce sera là, l'occasion pour certains clubs du Sud-Est, de montrer leur force respective à un mois du championnat régional.

Les engagements sont reçus dès maintenant par M. Lambelot, président de l'U. S. D., café Bossuet, à Dijon.

OLD ENGLAND Boys Tailor



Boule de l'Hippodrome.

Dimanche dernier, profitant de la clémence du ciel, une dizaine de membres de la Boule de l'Hippodrome se réunissent pour s'entraîner sur leur terrain, chez Beydek. Les parties furent très intéressantes, les jeux serrés. Arrivant en retard, Bataillard entre dans le camp le plus faible juste à temps pour embrasser la Lisa en bonne compagnie, et malgré tous ses efforts. A noter la présence dans cette équipe de M. Bertrand, le sympathique président de la Boule Tonkinoise. A la deuxième partie, l'équipe Bataillard perd encore, malgré une belle défense. La troisième est la plus intéressante. Le jeu de chacun est tellement serré qu'il ne se fait qu'un point ou deux à la fois, si bien que la nuit vient au moment où chaque camp compte à peine trois ou quatre points. L'animation est grande et on décide de terminer malgré tout. La bougie est donc allumée et on continue. Perliat et Bataillard font de fort beaux carreaux, mais ce dernier a des moments de distraction, si bien que, voulant tirer le gone, il attrape... le chandelier qui saute à quatre ou cinq mètres de là. Beydek voulant réparer l'erreur porte une boule... sur la base du malheureux chandelier qui remonte dans les airs, faisant concurrence à son voisin, le ballon du Football-Club et redescend dans un fort piteux état. Bref, après une lutte acharnée, l'équipe Bataillard reste victorieuse.

SPECTACLES CONCERTS

Casino des Arts. — La devise de M. Guillet est certainement toujours mieux, toujours plus beau. Quoique son programme fût déjà irréprochable, il a engagé, pour les fêtes du nouvel an, deux attractions importantes : le professeur Ricardo et ses chiens savants ; Cyriaque, ventriloque.

A l'étude : C'est tapé ! revue locale de MM. Raoul Cinoh et Verdellot.

Théâtre-Bouffes de la Scala. — Ce coquet théâtre est de plus en plus le rendez-vous des familles ; il est vrai que comédies et opérettes y sont merveilleusement interprétées et qu'on passe toujours dans cet établissement d'agréables moments.

Eldorado. — Allons à la Guille ! Faletto revue de M. Deschavannes, tient toujours avec succès l'affiche ; le fin diseur Mayol soulève chaque soir les bravos de la salle, et nous ne pouvons que féliciter M. Ferdinand Jean, l'aimable directeur de l'Eldorado, d'avoir engagé un pareil artiste.

Cirque Rancy. — Pendant les fêtes du nouvel an, à 3 heures et à 8 h. 1/2, deux grandes représentations avec les extraordinaires Frediani, trois acrobates sur un seul cheval lancé au galop. Samedi, grande soirée de gala, avec de nombreux débuts.

Dimanche, 6 janvier 1901, clôture des représentations de la nouvelle troupe.

Palais de Glace. — 17, boulevard du Nord. — Tous les jours patinage sur de la vraie glace, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir.

Au Palais de Glace, l'américain Biograph. Les photographes projetés sont de véritables merveilles, entre autres les Boïrs traversant la Moldie sous un feu terrible.

Ménagerie Bidel. — Cours du Midi, côté Rhône. — Tous les jours à 3 heures et, à 9 heures, deux grandes représentations, travail des fauves dans les cages ; repas des animaux.

Guignol du Gymnase. — Quai St-Antoine, 30. — Guignol à Madagascar, pièce à grand spectacle. Au premier jour : Guignol fin de siècle, grande revue locale.

MÉNAGERIE BIDEL

La grande ménagerie du professeur Bidel, cours du Midi, est toujours le rendez-vous choisi par la société lyonnaise, devant laquelle, chaque jour, à 3 h. et 9 h. le soir, le maître poursuit la série de ses brillants exploits.

Le travail du dompteur Maury, qui présente deux races d'animaux extraordinairement opposées, ours blancs et panthères; obtient toujours un légitime succès ; de même Salvator, le chasseur de fauves, plait par l'aisance avec laquelle il fait évoluer ses farouches tigres royaux.

Mais le clou, c'est Bidel : rien n'égal sa maîtrise, son ampleur de geste et d'altitude en présence de ses redoutables adversaires. Sa dernière audace a été de prendre — impromptu — et de faire travailler les magnifiques lions abyssins, le lendemain même du jour où ils venaient de blesser leur dresseur habituel — audaces fortuna juvat — Le proverbe a raison. En tous cas, merci au sympathique professeur pour nous avoir réservé de semblables spectacles.

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, Paris

SUCCURSALE DE LYON : 62, Rue de la République

Samedi 29, Dimanche 30 et Lundi 31 Décembre

VENTE DE FIN D'ANNEE

VÊTEMENTS D'HIVER pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

ARTICLES Spéciaux pour ÉTRENNES : FOURRURES, CANNES et PARAPLUIES de LUXE CRAYARDS — FOULARDS — GANTERIE PARFUMERIE : SACHETS, COFFRETS de PARFUMERIE GARNITURES de BROSSES en ÉBÈNE et enIVOIRE MARQUINERIE, TROUSSES et ACCESSOIRES de VOYAGE

INSTITUT D'AÉRO-PIESO-THERMO-THERAPIE

8, rue Carnot, PARIS. — 3, place Bellecour, LYON.

Les affections les plus rebelles, les plus anciennes comme les plus récentes de la peau et du cuir chevelu; celles réputées même incurables, telles que lupus; cancers tuberculeux, eczéma, psoriasis, impétigo (croûtes de lait), teignes, pelade, sycois, etc., sont traitées et guéries radicalement sans crainte de récidive.

De même toutes les maladies de l'œil et des paupières; laies et ulcères de la cornée; conjonctivites purulentes, granuleuses, cataracte congénitale ou acquise, blépharite, atrophie des nerfs optiques, etc., sont guéries complètement. Il en est de même de toutes les affections des oreilles : pyorrhée, écoulement de toute nature, sécheresse s'accompagnant ou non de surdité, etc. Le traitement, absolument sans danger, ne comporte aucune opération chirurgicale.



Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'inauguration de l'INFIRMERIE CANINE, chemin Corne-de-Cerf, 45. M. Grossetête, en nous la faisant visiter dans ses détails, nous fait admirer une installation vraiment unique. Nous ne doutons pas que la création d'un établissement de ce genre satisfasse tous ceux qui s'intéressent à la gent canine.

Papiers peints

François VIRCHAUX Colleur-Décorateur

TRAVAUX ARTISTIQUES

116, avenue de Saxe, 116 LYON



Prix de la boîte : 2 francs. J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.). L'ONGUENT de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et ramène en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant. En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

LA MUTUELLE NATIONALE

Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, approuvée par le Conseil d'Etat, autorisée par décret présidentiel du 18 décembre 1893, fonctionnant sous le contrôle direct de l'Etat, constituée à chacun, en 12 ans, un capital espèce permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite, avec garantie de remboursement, en cas de décès. On verse depuis 5 francs par mois et pendant 10 ans seulement.

Voici le résultat des opérations en cours (branche vie et décès).

SOUSSCRIPTIONS RÉALISÉES

au 31 décembre 1896..... fr. 1.617.000
au 31 décembre 1897..... 5.100.000
au 31 décembre 1898..... 14.283.000
au 31 décembre 1899..... 29.880.000
au 30 septembre 1900..... 46.424.700

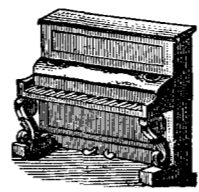
Dans ces chiffres, le dernier trimestre figure pour une somme de 5.438.400 francs.

Nulle part, dans les annales de l'assurance-vie, on ne rencontre une Société ayant travaillé auprès du public des sympathies aussi vives et ayant obtenu des succès aussi prompts et aussi considérables dans le même laps de temps. Pour tous renseignements,

POLISSAGE, NICKELAGE PERFECTIONNÉS
Atelier spécial pour Articles bicyclette
Dorure et Argenture
BRONZES DIVERS
Marius DURANSON
38, Rue Bossuet, LYON

Chasseurs et Pêcheurs
TISSUS SPÉCIAUX
LAINES NATURELLES - IMPERMÉABLE
A. POIRET 21, rue des Deux-Écus, 21
PARIS
Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions
Envoi franco d'échantillons

Les bureaux du **LYON-SPORT**
(Rédaction et Administration)
sont transférés 15, place Bellecour,
à l'entresol, depuis le 1^{er} octobre.



CH. MORETTON & C^{ie}
LYON - 9, place des Jacobins, 9 - LYON

PIANOS et ORGUES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS
Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

PIANOS et ORGUES

LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE

VENTE ET LOCATION

Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves
ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION

Grands Magasins
DES
CORDELIERS
— LYON —
ACTUELLEMENT
EXPOSITION GÉNÉRALE
DE
JOUETS
et Articles pour Étrennes
VOIR NOS JOUETS QUI SONT MERVEILLEUX
Distribution des Calendriers 1904

Automobiles + Motocycles + Cycles
SPORTSMEN !!!
Allez visiter les nouveaux Magasins
RIVAT & BOUCHARD
15, rue du Bât-d'Argent, LYON
TÉLÉPHONE 19-95
GRAND CHOIX DE MACHINES DE TOUS MODÈLES
Voitures et Voiturettes DARRACQ
Motocycles PERFECTA
Voiturettes LA-MERVEILLEUSE
MAGASINS : 19, rue du Bât-d'Argent
ATELIERS DE RÉPARATIONS : 37, boulevard du Nord
GARAGE DES TERREAUX : 8, rue Constantine

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS
Ascenseur LYON Téléphone 4-75
A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes
Maison très recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc.
Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

VOS Cheveux tombent-ils? Avez-vous des pellicules, démangeaisons du cuir chevelu? Pour vous guérir demandez à votre coiffeur une friction au **Pétrole MEILLER**, produit merveilleux, antiseptique puissant, tonique supérieur aux lotions de quinine ou autres.

COIFFEURS
GRAND SALON RICHE
83, Rue de la République, 83
Le plus grand et le plus beau de Lyon
Coiffeur pour hommes et dames. — Salon indépendant pour dames. — Service soigné et à domicile
Soins hygiéniques et antiseptiques
Lavage au shampoing. — Séchage instantané

AUX ARTS MODERNES
Fournitures et Travaux photographiques
TIRAGE D'ÉPREUVES
C. JOLIARD
Quai de la Pêcheurie, 2
LYON
GRAND LABORATOIRE
de Développement et d'Aggrandissement à la disposition des Amateurs
Développement, Retouches de Clichés

Manufacture de Bicyclettes
Locations, Leçons, Échange Réparations
TRICYCLES, TANDEMS
MACHINES À COUDRE
Fournitures Générales pour la Vélocipédie

F. GAGNEUX
Constructeur-Mécanicien
Grande-Rue St-Clair, 29
LYON

A. TUNMER

Pratique lui-même tous les sports
146, rue de la Pompe, PARIS
TÉLÉPHONE : 685-86
DÉPÊCHES : Tunmer-Paris

Battons de Rugby
Le Passe-partout..... 7.50
Le Cuptie, recommandé..... 15.75
Le League, supérieur, employé dans tous les matches internationaux durant la saison 1898-1900..... 14.50
Bottines spéciales pour le Rugby
Semelles rivées se legant jusqu'aux doigts..... 9.50
Cuir jaune, semelle cousue, très légère..... 12.50
Cuir crème, les meilleures bottines pour le Rugby, adaptées par tous les grands cordes..... 10.50 et 19.50
Cuir jaune, modèle à pro-chevilles, 10.50, 12.50 et 14.50
Maillets pour équipes, coton très fort, colle forte au montant, trèfle au couloir ou couleurs unies, livraison dix jours, au choix, la douz., 33 et 45 fr.
Maillets laine, article soigné et hygiénique, livr. en 10 j., la douz. 78 »
Maillets avec coté toile, rabattus ou coté drap couleur, en coton, la douz. : 60 fr.; en laine, la douzaine..... 102 fr.
Soutier de Cross-Country, en toile, 3.50, 3.75, 4.75, en cuir, 7.75, 12.50, 14.50.
Maillets de Cross, manches longues..... 2.75
Cuiottes..... 2.50
Catalogue illustré des sports d'hiver franco

Représentant à Lyon : M. AUDIBERT, 9, rue de la Charité

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES
Brelouques et Insignes Artistiques

Robert ENAULT
DIRECTEUR
78, rue Réaumur, PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris : U. V. F.; U. S. F. S. A. de toutes Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE.

5^e année **SPORT OFFICE** 5^e année
INTERNATIONAL
Se charge de l'exécution de tous les paris sur les courses de chevaux
POUR HENRIENNES, ou ENVOI DE FONDS :
Écrire à M. le Directeur du "Sport Office International"
12, Montpelier, Road Putney, LONDRES

LA VELOUTINE
Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert
SABRE & C^{ie}
LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON
LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.
C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

MAISON A. REY
FONDÉE EN 1807
M. MAROKY, SUCCESSEUR
GRAND CHOIX DE
Musique Française
et **Étrangère**
500 fr. en crêpe — 530 fr. en verre
PIANOS EN PALISSANDRE
Garanti sur Facture
MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

66, Cours de la Liberté
Angle de la rue
Basse du Port-au-Bois
LYON

LE TAILLEUR PAUVRE

66, Cours de la Liberté
Angle de la rue
Basse du Port-au-Bois
LYON

EXPOSITION GÉNÉRALE ET MISE EN VENTE

Des Hautes Nouveautés de la Saison en Draperies pour Vêtements sur Mesure et Habilllements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

LE TAILLEUR PAUVRE N'A DE SUCCURSALE NULLE PART

Les Magasins sont ouverts les Dimanches et Fêtes, de 7 heures du matin à 5 heures du soir

LYON-SPORT

[Seul Organe de TOUS LES SPORTS dans la Région Lyonnaise, les Alpes et le Sud-Est
Est en vente à LYON, dans tous les Kiosques, le Samedi matin à la première heure

LYON-SPORT donne, chaque Semaine, les Comptes-Rendus et les Programmes de toutes les Réunions Sportives de la Région

LYON-SPORT se trouve chez les Libraires et Marchands de Journaux ci-après :

Aix-les-Bains.....	MM. GÉRENTE.	Dijon.....	MM. CARILLON.	Pont-de-Chéruy.....	MM. DUPRAZ.	Tournon.....	MM. JOURDAN.
Albertville.....	V. GACHON.	Gap.....	LAFONT.	Rives.....	CHABERT.	Valence.....	CHANGEAT.
Avignon.....	ARLAUD.	Givors.....	PRUD'HOMME.	Romane.....	P. HENRY.	Vienne.....	RAFFIN.
Beaune.....	PIOT.	Grenoble.....	M ^{me} GENOUX.	Romans.....	BRET.	Villefranche-sur-Saône.....	DUVERDY.
Bourgoin.....	BRUN-BUISSON.	La Tour-du-Pin.....	M ^{me} CHALVIN.	Saint-Chamond.....	REYNAUD.	Voiron.....	PREJET.
Chalon-sur-Saône.....	JAMES.	Neuville-sur-Saône.....	MM. BROCHIER.	Saint-Etienne.....	FRANCKET LAROCHE.	Thizy.....	JACQUET.
Chambéry.....	CELLIÈRE.		DEVOISIER.	Tain.....	ROUSSET ET GAY.		NOTTET.
Dijon.....	DAMIDOT.		MARGERIER.				

A PARIS : Kiosque 50, boulevard Montmartre. — A MARSEILLE : à l'Agence de Journaux, rue Paradis
AINSI QUE DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DES GARES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.

PAPIER SATIN

POUR CIGARETTES
Le Meilleur Papier de France
Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

intéressant concours ont constaté, lundi, un réel progrès sur les années précédentes. On a présenté de véritable chevaux de selle et non des animaux ayant simplement une selle sur le dos ; le dressage est bien meilleur ; les animaux sont suffisamment mis et l'on peut juger leurs allures qui sont parfois remarquables. Les hommes aussi sont mieux tenus, connaissent mieux leur métier et le progrès signalé s'applique aussi bien à eux qu'aux bêtes qu'ils ont présentés.

La production de l'étalon Quirinal du dépôt de Clunay a été très remarquée ; il est assez homogène, ne manque pas de distinction et a de fort bonnes allures.

Le Comité du Dépôt de remonte de Mâcon a acheté, après le concours de dressage, cinq chevaux qui, certainement, seront appréciés dans les régiments qui les recevront, car ils représentent bien le type, actuellement si difficile à trouver, du bon cheval de selle.

Nouvelles Hippiques

Plusieurs chevaux de l'écurie de Tracy ont couru dimanche à Bordeaux : *Centella* (Burlaud) a fait dead-heat dans le Prix du Chemin de Fer sur 1500 m. avec *Excelstor* à M. du Poy, Burlaud en selle sur *Toréro*, a fini troisième dans le handicap hors-série, 2.400 mètres.

L'écurie de Romanet a couru dimanche à Marseille. *Rameau* a pris une troisième place sur 2.200 m. derrière *Rouillard* et *Villeurbanne*. *Edeheiss* ne s'est pas placée dans la course de haies.

Enfin *Gillette* était seconde, mais loin derrière *Goës* et devant *Manille*, dans le steeple-chase 3.400 m.

Toiras s'est fait une atteinte mardi à l'entraînement en galopant aux côtés d'*Handava*.

L'entraîneur Stone a fait mettre le feu à *Porte-Bonneur*, le cheval de M. Devillard.

L'ancien cheval de M. Dugas *Isora*, qui appartient à M. Lieux s'est débotté le boulet, dimanche, à Marseille, en disputant la course de haies.

La réunion des courses d'ânes de Charbonnières qui attire chaque année un public si nombreux et si élégant dans notre exquise station thermique, a été fixée au dimanche 3 juillet prochain.

Le jockey Laborde vient d'entrer au service de M. le comte d'Estourmel.

M. Nissard, de Vauvert, pris part à son service le jockey de trot Aimable Berthod.

Les concours de pouliches en Saône-et-Loire sont fixés comme suit : Autun, le 13 mai ; Chalon-sur-Saône, le 14 mai ; Clunay, le 16 ; Blanzay, le 17 ; Paray-le-Monial, le 18.

M. Abeille, le propriétaire de *La Camargo* a l'intention de réserver la célèbre jument pour les grandes épreuves : Prix du Président de la République, Grand Prix de Vichy, et Prix du Conseil Municipal.

Eugène Visa, fils de l'entraîneur de trot, est entré au service de l'écurie Lieux comme apprenti jockey.

Le fils du sympathique entraîneur débutera en course comme apprenti-jockey, du 8 au 15 mai, sur l'hippodrome du Grand-Camp.

Arléstiène à M. Bérard frères, vient de mettre bas au haras des Ecoisais à Villefranche, une superbe pouliche baie par *Hors-d'Œuvre*.

L'excellente jument de M. Mermier, *Amelza*, bien montée par Dénoyol, a gagné, dimanche, le handicap international, à Tourcoing, devant dix concurrents, à raison de 1'40" 3/10 sur 3.750 m.

Atidante, à M. Beauchamp, qui a fait un très mauvais départ, s'est classée troisième, dimanche, à Marseille, sur 4.000 m.

Aubin, en selle sur *Américain*, à M. Mermier, est arrivé second, dimanche, à Toulouse, dans le prix du Demi-Sang, 4.000 m.

Rappelons que demain, 1^{er} mai, avant 5 heures, aura lieu, chez M. J. Guichard, à Mâcon, la deuxième déclaration de forfaits pour le Derby de Clunay 1904.

Réactionnaire, engagé dans deux épreuves demain, à Villeurbanne, ne disputera que la course plate, où il sera monté par W. Sage.

Par contre, *Réfractaire* se présentera en haies avec la monte de Bonin.

Réfractaire, à M. Crouzon, qui était à l'entraînement chez Delorme à Maisons-Laffite, est arrivé lundi à Lyon, pour remplir son engagement dimanche.

Apporle-ici n'a pu remplir, samedi, son engagement dans le Prix Manon, à St-Claude, s'étant donné une atteinte l'avant-veille à l'exercice. Il pourra probablement courir les 12 et 15 mai prochain, à Marseille.

Folette, à M. Marion, à Bully, a mis bas une pouliche, produit de *Faisan III*.

Perlette, à Mine Bless, a été envoyée à Paray-le-Monial pour être présentée à l'étalon *Anvers*.

Bougon sera en selle, demain, à Villeurbanne, sur *Arzel*.

Plusieurs naissances ont eu lieu, ces jours derniers, au Haras de M. Burtin, à Bagéle-Chatel :

Topaze, qui a couru à Lyon plusieurs fois, a mis bas, le 16 mars, un poulain, par *Uncle-Sam* (Fuschia) ; *Urbaine*, un poulain superbe, par *Usbeck*, le 8 avril ; *Pomponnette*, un poulain, par *Jaguar*, le 22 avril ; *Muscade*, un poulain, par *Tamberick*, le 23 avril

Yola, pleine de *Van Leer*, est plus tardive et vient à la fin de mai.

Toutes ces juments seront, de nouveau, saillies par l'étalon de M. Burtin, *Adonis* (James Wall et Fuschia. Record officiel : 1'37").

On demande à acheter jument pur sang ou près du sang, 5 à 9 ans, 1 m. 60 environ, se montant facilement, apte à faire poulinière ; de gros du modèle ; on passe-ait sur tares ne nuisant pas service ni reproduction. S'adresser bureau du journal, M. de R. Ch.

Concours hippique

Le Concours hippique a fermé ses portes lundi dernier. Pendant huit jours l'intérêt ne s'est pas départi un seul instant et le succès de la dernière journée, avec la Coupe et la Gymkhana automobile a été sans précédents. L'écurie Chevalier, telle l'écurie Rgy à Paris, a triomphé dans la plupart des catégories des prix de classes et dans les primes d'appareillement.

Les sauts d'obstacles ont continué avec leur succès habituel. Cette fois les civils ont été moins heureux que les années précédentes, c'est que l'élément militaire, exclu de leurs épreuves pendant deux ans, a fortement donné et ce sont nos officiers de cavalerie qui ont été les grands lauréats.

La Coupe, la grande épreuve de la semaine, est revenue à l'officier d'artillerie, M. Dupart, qui a monté sans la moindre faute dans un excellent style et avec une bonne vitesse *Miss*, la jument de M. de Chomereau, blessé au début de la semaine.

Le grand prix de Lyon a été gagné par le capitaine de Chabannes, avec *Waverley*. La monte remarquable du capitaine de Chabannes, déjà vainqueur du prix des Uniformes, jeudi dernier, a été très admirée.

C'est au Ministre de la Guerre que l'on doit, cette année, le succès de ces épreuves civiles. Rapportant, en effet, une ancienne circulaire, il a autorisé les officiers à prendre part aux épreuves civiles à la condition qu'ils montent en habit rouge ou en tenue de chasse des chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée.

De ce fait les spécialistes civils ont affaire à rude partie, et M. Henri Leclerc, le petit chapeau gris, ne triomphe plus comme l'an dernier, il se classe cependant en bonne place.

Enfin, le nouveauté de l'année, le concours d'équitation pour jeunes filles, avait attiré beaucoup de monde autour de l'enceinte, mais, par contre, deux seules concurrentes se sont mises en piste, l'émotion du dernier moment ayant retenu les autres gracieuses engagées.

Tout autre a été le succès de la gymkhana automobile organisée dimanche. Des automobiles dans un concours hippique, cela n'était pas ordinaire, l'innovation était tout au moins hardie ! Hâtons-nous de dire qu'elle a obtenu, bien que décidée à la dernière heure, un succès qui a décidé les organisateurs à recommencer l'épreuve l'année prochaine. Ajoutons ce détail, qui n'est pas à dédaigner, c'est que la recette n'avait jamais été aussi forte que dimanche, s'élevant à plus de 10.000 francs. On peut donc dire que l'épreuve automobile a eu tout au moins un grand succès de curiosité.

SIXIÈME JOURNÉE. — Vendredi, 23 avril.

Primes d'appareillement. — 1. *Luron* et *Verveine*, à M. Baccaud ; 2. *Négociant* et *Percy*, à M. Chevalier ; 3. *Avant-Garde* et *Fatma*, au même ; 4. *Maroussia*, à M. de Clavel et *Aspirant*, à M. Odoux.

Chevaux de selle de 4 et 5 ans. — 1. *Eloge*, à M. Chevalier ; 2. *Avant-Garde*, à M. Chevalier ; 3. *Xaintrailles*, à M. Chevalier ; 4. *Kermesse*, à M. Baccaud ; 5. *Valette*, à M. Colin.

Primes d'appareillement (chevaux attelés en paire). — 1. *Galotte* et *Néris*, à M. Biétrix ; 2. *Vigoureux* et *Quolibet*, à M. Odoux ; 3. *Break* et *Passé-Partout*, à M. Chevalier.

Prix internationaux. — 1. *X...*, à M. Chevalier ; 2. *X...*, idem ; 3. *Vastitas*, à M. de Clerval ; 4. *Nemo*, à M. Pavin de la Farge ; 5. *White-Rose*, à M. Gauthier.

Concours d'équitation pour jeunes filles. — 1. *Milâ* Mollière (manège Courand) ; 2. *Mlle Aïnée* (manège Bernard).

Prix des Ecoles. — 1. *Voltigeur*, à MM. Chabaud et Odoux ; 2. *Valette*, à M. Colin ; 3. *Champigny*, à M. de Clerval ; 4. *Fréluquet*, à M. Chevalier.

Prix des Dames (gentlemen). — 1. *Margot*, à M. Bonnefous ; 2. *Black-Fly*, à M. H. Leclerc ; 3. *Irlande*, à M. de Royon ; 4. *Taman*, M. de Vilmarès ; 5. *Miss Margot*, M. de Chomereau (M. Dupart).

SEPTIÈME JOURNÉE. — Samedi 23 avril.

PRIX DES CLASSES. — Chevaux de selle de 4 à 5 ans. — 2.000 francs de prix offerts par le gouvernement de la République. 1^{er} prix, *Augereau* au marquis de Croix ; 2. *Percy*, à M. P. Chevalier ; 3. *Hebron*, à M. P. Chevalier ; 4. *Wety-Ver*, à M. P. Colin ; 5. *Pascal*, à M. Baccaud ; 6. *Oervoer*, à M. P. Colin ; 7. *Fatma*, à M. P. Chevalier.

PRIX D'HONNEUR. — Au plus beau lot de chevaux appartenant au même propriétaire éleveur : Marquis de Croix.

Chevaux primés (attelés en paires). — 1. *Luron* et *Verveine*, à M. Baccaud ; 2. *Percy* et *Négociant*, à M. P. Chevalier.

Chevaux de selle primés. — *Saut de la haie*. — 1. *Augereau*, au marquis de Croix ; 2. *Eloge*, à M. P. Chevalier.

SAUTS D'OBSTACLES. — Grand prix de Lyon. — 1^{re} et 2^{es} catégories réunies. — Douze obstacles dont plusieurs doubles. 1. *Waverley*, à M. de Chabannes, capitaine au 19^e dragons ; 2. *Montfort*, à M. Durand, lieutenant au 6^e d'artillerie ; 3. *Aldo*, à M. H. de Beaupuis, au 16^e chasseurs ; 4. *Kari*, à M. Duplat, lieutenant au 10^e cuirassiers.

Voici les résultats des deux dernières journées du concours.

HUITIÈME JOUR. — Dimanche, 24 avril.

Prix d'honneur (lot de chevaux). — 1^{re} prime, à M. P. Chevalier ; 2^e prime à M. Colin ; 3^e prime à M. de Clairval.

Ecoles de Dressage. — 1^{re} prime, école de dressage de M. P. Chevalier ; 2^e prime à M. Baccaud ; 3^e prime à M. de Clairval, 4^e prime à M. Batailly ; 5^e prime à M. Foucherier.

Prix internationaux. — (Première catégorie) : Chevaux de trait présentés à leur voiture de travail :

1^o Au trot : 1. M. Faillebin (omnibus) ; 2. M. Faillebin (voiture d'excursion) ; 3. MM. Bordet frères (voiture d'excursion) ; 2^o Au pas : 1. Paradis (voiture de déménagement) ; 2. M. Paradis, (voiture de déménagement).

Présentation de huit attelages à deux chevaux : Hors concours, maison J. Carret et ses fils.

SAUTS D'OBSTACLES. — Grand Prix de la Coupe (civils), pour chevaux ayant déjà pris part au moins à deux épreuves ; douze obstacles dont plusieurs obstacles doubles. — 1. *Miss*, à M. de Chomereau (Dupart) ; 2. *Margot*, à M. de Gourden (Bonnefous) ; 3. *Général Dewett*, à M. H. Leclerc ; 4. *Saint-Vigor*, à M. X. Riant ; 5. *White-Chester*, à M. Richard.

Prix du P.-L.-M. — (Couplés par quatre, dix obstacles).

1. *Waverley*, *Marinette*, *Muscadin*, *Libérline* ; 2. *Essing*, *Génois*, *Mac-Aron* et *Beaujeu* ; 3. *Remitte*, *Duguesclin*, *Mauver* et *Cantatrice* ; 4. *Radis-Gras*, *Hiltade* *Faro* et *Dalle*.

Voilà la rubrique *Automobilisme*, le compte rendu de la *Gymkhana-automobile*.

On peut voir de fort intéressantes photographies exposées dans la vitrine du *Lyon Républicain*, rue Childebert. Ces instantanés, dus à l'habileté de notre ami, Ch. Popineau, donnent une physionomie générale du Concours hippique.

COURSES DE LYON

Engagements.

1^{er} JOUR. — Dimanche, 8 mai.

Prix de la Société d'Encouragement (1^{re} s., 3.000 m.). — Persée, Lovely Maiden, Beaurepaire, Dorval, Roullarde, Astuce, Poupée, Oural II, Brézouze, Georgien, Biarritz, Crève-Cœur, Caleb, La Bastide, Candor, Boyne Duck.

Prix du Conseil général (hand., 2.600 m.). — Flâneur, Magnolia, Fontainebleau, Persée, Madame, Lagus, Megara, Antioch, Beaurepaire, Dorval, Réfractaire, Benjoin, Rameau, Caleb, Taima III, Torero, Pardilla, Gloxinia II, La Bastide, Frasuelo, Roullarde, Oural II, Astuce, Brézouze, Arkinglass, Arcadius, Général Bob, Candor, Emondés.

Prix du Gouvernement (3.000 m.). — Lagus, Alberta, Caton, Astuce, Poupée, Cossol, Torero, La Bastide, Xante, Toto, Général Bob, Rakka, Saladin.

Prix de Colombes (haies, hacks et hunt., hand., gentl.-rid., 2.800 m.). — Clair Ruisseau (3000), Esplandian, Palikar, Dernière (3000), Palestro, Urbaine, Fleuret (3000), Eudoxie, Ladysmith, Prince, Cuesdon (3000), Murène (3000), Locomotive II, Cossol, Aline (3000).

1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chases de France (st.-ch. milit., 2^e s., 3.000 m.). — Annette II, Marie Stuart II, Couvre-Chef, Boullay Thierry, Jusquiane, Tananarive II, Strapontin, Kabyle III, Argel, Cigarette, Baltimore, Sabine, Sublité. Engagements nuls : Scaligner, Alberick. Non qualifié : Le Cataou.

DEUXIÈME JOURNÉE. — Mardi 8 mai.

Prix du Jockey-Club de Lyon (A. r., 1.900 m.). — Elincelle II (4000), Oxia (8000), Alzeaux (6000), Katoo (4000), Kelloum (4000), Gauloise (4000), Arcadius (6000), Montjoie II (6000), Vampire (4000), Astuce, Poupée (6000), Nana Sahib (8000), Flageolet II (4000), Taima III (4000), Xante (4000), Licorne (4000), Handava (6000), Pavillon Noir (4000), Péripète II (4000), Centella (4000), Pardilla (4000), Terre Neuve II (4000), Nuevo (8000), Rakka (8000), Emondés (4000).

Prix du Printemps (2.200 m.). — Triomphe, Hollandais, Lovely Maiden, Tarbaise, Châtellimite, Esplandian, Massroom, Prince, Sévillan, Péripète, Noirmont, Sésostris, Béhova, Bruma.

Grand Prix de la Ville de Lyon (2.600 m.). — Persée, Méharin, Memphis, Saladin, Alberta, Dorval, Oural II, Villeurbanne, Roullarde, Poupée, Georgien, La Bastide, Sévillan, Rameau, Crève-Cœur, Caleb, général Bob, Candor, Toto, Boyne Duck, Cheugny.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (st.-ch. 6^e s., 3.400 m.). — Carabosse, Fumiste II, Roi d'Armes, Sapho, Eudoxie, Goës, Tuticau, Airy, Ma Chérie, Mademoiselle Lizeux, Réactionnaire, Prince, Fantine, Marsala, Egalité, Etoile II, Cordier, Red Cedar, Vincennes, La Briante, Chryssis, Charmeur, Laissez Passer II, Lancier III, Toiras.

Prix d'Autueil (st.-ch., Haies et Hunt., à r., gentl. rid., 3.700 m.). — Urbaine (5000), Placement Dotal (3000), Brush (5000), Eudoxie (5000), Magnat (3000), Airy (3000), Eglantier II, Fanny II (3000), Loudéac (3000), Marsala (3000), Roulette (3000), Damigella (3000).

3^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (st.-ch. milit. 1^{re} s., 3.700 m.). — Annette II, Marie Stuart II, Couvre-Chef, Boullay Thierry, Bombarde, Mignard, Touring-Club, Tananarive II, Harrar, Julurme, Arad, Armel, Cigarette, Baltimore, Obole, Sabine III, King Poppy, Sublité, Adana, Maine et Loire, Tarn Kelm. Engagement nul : Scaligner.

TROISIÈME JOUR. — Jeudi, 12 mai.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (Pr. pr., 2.500). — Fontainebleau, Memphis, Méharin, Saladin, Lovely Maiden, Astuce, Roullarde, Poupée, Villeurbanne, Rameau, Torero, Gloxinia II, La Bastide, Général Bob, Candor, Rakka, Bruma, Cheugny.

Prix des Fleurs (haies, à r., 2.800). — Clair Ruisseau (5000), Placement Dotal (1500), Fleuret (3000), Sapho (3000), Goës, Manille III, Aiglon V (5000), Exploit, Aline (3000), Mademoiselle Lizeux (1500), L'Enfant (1500), Casoar (1500), Cuesdon (1500), Murène (150), Pietra Santa (3000), Pardon (3000), Marsala (3000), Rose du Bengale (5000), Locomotive II (500), Flageolet II (3000), Egalité (1500), Maisons-Laffite (5000), Pluton (1500).

Prix du Chemin de fer (haies, handicap, 4.000 m.). — Emondés, Esplandian, Pardon, Monsieur, Morency, Roi d'Armes, Bèreg, Sapho, Exploit, Rameure, Eliouelle II, Biscarra, Amoureuse II, Réfractaire, Loulou, Régional, Rose du Bengale, Flageolet II, Cossol, Nossibé, Laissez-Passer II, L'Enfant.

Prix du Rhône (st.-ch., handicap, 4.000 m.). — Carabosse, Faux-Fuyant, Fumiste II, Pardon, Monsieur, Gascon II, Chamboret, Goës, Tuticau, Ma Chérie, Karapatte, Charmeur, Gillette, Eglantier II, Biscarra, Réactionnaire, Prince, Loudéac, Fantine, Manne, Etoile II, Red Cedar, Cordier,

Vincennes, Porus, Miss Baccara, La Briante, Cher Ami, Praline II, Jupiter, Arbalète.

Prix de Châlons (st.-ch. milit., h. s., 4000 m.). — Bombarde, Mignard, Guadiana, Touring-Club, Joinville, Julurme, Almenèches, Arad, Obole, Sublité, Adana, Maine-et-Loir, Tarn Kelm. Engagement nul : Minaudière.

4^e JOUR. — Dimanche, 15 mai

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (Pr. sp., 2.000 m.). — Impératrice Tse III, Saladin, Antioch, Triomphe, Hollandais, Rameau, Terre Neuve II, Talma III, Chansonnette, Astuce, Poupée, Pardon, Torero, Gloxinia II, Sévillan, Handava, Kansas, Aiglon V, Nuevo, Général Bob, Bruma, Cheugny, Châtellimite, Emondés.

Prix de Bonneterre (st.-ch., hacks et hunt., hand., gentl.-rid., 3.700 m.). — Jonzac (3.000), Brush, Esplandian, Urbaine, Colbert, Eudoxie, Almenèches, Magnat, Airy (3000), Guadiana, Laure (3000), Eglantier II, Pictavienne Prince, Loudéac (3000), Prétoria II, Egalité (3000), Roulette, Damigella (3000), Minaudière.

Prix du Grand-Camp (haies, handicap, 3200 m.). — Clair Ruisseau, Emondés, Pardon, Monsieur, Esplandian, Roi d'Armes, Morency, Fleuret, Bèreg, Manille II, Tuticau, Charmeur, Eliouelle II, Rameure, Biscarra, Amoureuse II, Réfractaire, Réactionnaire, Cuesdon, Loulou, Pavillon Noir, Marsala, Flageolet II, Cossol, Etoile II, Red Cedar, Nossibé, Laissez Passer II, L'Enfant.

4^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (st.-ch., 5^e série, 3.400 m.). — Carabosse, Pardon, Monsieur, Fumiste II, Chamboret, Roi d'Armes, Coës, Tuticau, Exploit, Cordier, Lancier III, Charmeur, Réactionnaire, Loudéac, Fantine, Roi de l'Air, Etoile II, Red Cedar, Vincennes, Placement Dotal, Porus, Chryssis, Miss Baccara, Laissez-passer II, Cher Ami, Toiras, Praline II, Jupiter, Arbalète.

Prix de la Venerie (st.-ch., gentl.-rid., 4.500 m.). — Drum, Car, Beauvisage, Shamrock, Flirt, Dublin, Gigolette.

Exposition Canine de Lyon

Les deux dernières journées de l'Exposition ont eu tout le succès que faisaient prévoir celles du début, et une affluence considérable de visiteurs a visité l'Exposition, admirant les magnifiques sujets primés et suivant les épreuves sportives dont nous publions ci-dessous les résultats.

Le concours de rapport a été tout particulièrement intéressant, malgré le petit nombre de concurrents engagés. Il est certain que c'est là une innovation à laquelle il convient de donner plus d'importance et cette épreuve, inscrite au programme de l'après-midi, serait d'une puissante attraction. Ne parlez-vous pas aussi d'un concours de rapport pour la chasse à l'eau ? Voilà l'épreuve du matin et une innovation à mettre sur pied.

Concours de rapport (chiens continentaux). — 1^{er} prix, *Sarah de Merimont*, à M. Leclerc ; 2^e ex-æquo, *Duc de Renault*, à M. Bazin, et *Cadi*, à M. Teillon ; 3. *Tataut*, à M. Jean Périgny.

Chiens anglais. — 1. *Thylda de Verzy*, à M. Eug. Samat ; 2. *Stigard*, à M. Barges ; 3. *Nadia*, à M. Eug. Samat.

Concours de chasse sous terre (n^o 1, pour tous terriers). — 1. ex-æquo, *Dandy*, à M. Rabuel, et *Qui-Vive*, à M. de Longchamp et Guérin ; 2. *Darki*, à M. Carrel ; 4. *Jack*, au même ; 5. *Tip*, à M. Lucand ; 6. *Fox*, à M. Ménigoz ; 7. *Boulot*, à M. Carrel ; 8. *Trac*, à M. Bazin ; 9. *Athos*, à M. Guérin.

N^o 2 (pour fox-terriers de race pure). — 1. *Westfield Surprise*, à M. Lucand ; 2. *Draga de Preste*, à M. Bazin ; 3. *Véronique*, à M. Lucand ; 4. *Qui-Vive*, à M. de Longchamp.

Concours de trompes. — 1^{er} prix (35 fr.), partagé ex-æquo, La Jeunesse et la Verdure ; 3. *Chopin*, 4. *Lablanche*, 5. Dumont.

Notre ami Popineau n'a pas oublié l'Exposition canine et expose d'amusants instantanés au *Lyon Républicain*, rue Childebert.

ON DEMANDE :

Un chiot danois, moucheté blanc et noir avec pédigré, prix modéré. Ecrire pour offre, à M. Sorg, 6, rue Pauly, Paris.

AVIRON

Club Nautique. — Les dernières sorties dominicales se sont peu ressenties du vent qui soufflait en tempête.

Le matin, un *deux seniors* (Eugène Grange et Georges Lumpp) a fait une patache sérieuse en yole de mer, avec Charles Lumpp à la barre, lequel a aussi dirigé une bonne sortie de Billard et Drevet.

Euvrard, en *skiff*, est remonté jusqu'à Fontaines.

Le soir, en yoles, Eugène Grange, Robert, Phalancher et Faynel, barreur Barnoud aîné ; puis Roche, frères, barreurs Pourade et enfin Marze, Saison, Drevet et Mazard ; en 2 patres : Gabuteau frères et Passeral ; en canot : Martin puis Bascaens ; en outrigger : Elisée et Albert Jambon, barreur Marius.

Tous les jours à 7 heures du soir, les entraînements se poursuivent :

4 seniors (Eug. Grange, Georges Lumpp, Phalancher et Robert) a fait plusieurs sorties en outrigger.

Les juniors sortent et progressent journellement. Seuls les débutants sont en retard... et s'ils ne mettent pas les bouchées doubles... ils risquent fort... de ne pas être prêts pour les régates du Cercle dans quatre semaines.

Nécrologie. — Nous avons appris avec douleur la mort de M. Garbit, le dévoué et sympathique président du Cercle de l'Aviron, décédé cette semaine. Depuis plusieurs années il présidait aux destinées brillantes de notre société nautique lyonnaise, et c'est grâce à son dévouement et à sa générosité que les rameurs de cette société allaient cueillir des lauriers dans toutes les grandes régates de France et de l'étranger. Nous adressons l'expression de nos bien vives condoléances à la famille de M. Garbit et au Cercle de l'Aviron qui perd un président si aimé et un dirigeant si précieux à ses projets qu'avec son bon cœur il savait encourager et mener à bien.

L'Automobile au Concours Hippique.

Oui, l'automobile au Concours hippique

F. C. L. S. E.

Réouverture du Vélodrome de Genas

Dimanche, 1^{er} mai 1904. Genas va rouvrir ses portes; c'est l'événement du jour et, dans les milieux sportifs, il n'est point d'autre sujet de conversation. Pour cette réunion la direction a composé un programme du plus haut intérêt que nous avons publié.

Toutes les épreuves ont réuni un chiffre important d'engagements et la lutte sera palpitante.

Le Grand Prix d'ouverture, à lui seul, comprend 35 concurrents et des meilleurs qui comptent bien défendre vaillamment leurs chances.

Le lot des coureurs à pied est également fort important et la course de tandems sera certainement bien disputée entre les 6 équipes engagées.

Nous voudrions pouvoir fournir un pronostic sur la course de demi-fond, mais nous allons voir aux prises nos stayers sur une distance où nous n'avons jamais eu l'occasion de les juger et cette épreuve réserve bien des surprises.

Enfin la pétarade des moteurs lancés à des allures folles par la ronde infernale clôturera cette réunion, véritable première, à laquelle tout le Lyon sportif tiendra à assister.

Rappelons le prix des places: Tribune A: 2 fr.; premières: 1 fr.; secondes: 0.50 cent. Les membres des sociétés de la F.C.L.S.-E. obtiendront la réduction de 50 0/0 aux tribunes et premières sur présentation du timbre licence de la F. C. F.

Les tramways suivants conduisent au Vélodrome: Cordeliers-Montchat; Cordeliers-Villeurbanne; Bellecour-Montchat; Bellecour-Villeurbanne.

La réunion commencera à 2 heures précises.

Course Lyon-Crémeux et retour

La deuxième épreuve de la saison a, cette année encore, obtenu un bien légitime succès sur le parcours Lyon-Crémeux.

Cette course handicap avec entraînement mécanique dont nous devons la création à l'initiative au Cyclophile Villeurbanais, club organisateur, a permis aux concurrents de toute classe de se placer d'une façon équitable par suite du rendement justement réparti sur toutes les catégories.

A partir de 6 heures 1/2 du matin, et malgré un temps incertain, le contrôle est envahi par de nombreux coureurs ou entraîneurs et sportmen curieux d'assister au départ, toujours intéressant de nos coureurs.

Les concurrents sont rangés par ordre d'inscription et à 7 heures 45 précises, le départ est donné par M. Pautard, vice-président de la F.C.L.S.-E. à la troisième catégorie, qui forme un peloton de 12 coureurs; puis à 7 heures 49, la 2^e catégorie, 16 coureurs et enfin à 7 h. 55, la 1^{re} catégorie, 7 coureurs, soit 35 concurrents sur 45 inscriptions résultat au-dessus de toute espérance, si l'on considère le genre d'épreuve et son mode d'entraînement.

Malgré un vent des plus violents, l'arrivée du premier est bienôt signalée et, à 9 h. 20 21" malgré un handicap de 10 minutes, Neron (A.C.L.) coureur de 1^{re} catégorie derrière motocyclette, franchit le poteau d'arrivée à une allure merveilleuse, avec une avance de 8 minutes sur Pinel, coureur de 2^e catégorie, disqualifié ensuite pour emploi de pseudonyme.

Voici le classement officiel: 1. Neron (1^{re} catég.), A.C.L., 4 h. 25' 21"; 2. Lecher (2^e catég.), C.V., 4 h. 42' 4" 3/5; 3. Chaput (1^{re} catég.), C.A.L., 4 h. 36' 38" 4/5; 4. Persoud (3^e catég.), C.V., 4 h. 51' 45"; 5. Blanchard (2^e catég.), A.C.L., 4 h. 49' 21" 4/5; 6. Faillard (2^e catég.), 7. Derbier (3^e catég.); 8. Coquet (1^{re} catég.); 9. Bouffard (2^e catég.); 10. Marin, 11. Saulin (Grenoble); 12. Couderc (3^e catég.); 13. Trolliet (2^e catég.); 14. Revillet (2^e catég.); 15. Charrel (2^e catég.); 16. Girard (3^e catég.); 17. Coquaz (2^e catég.); 18. Bouffard (1^{re} catég.); 19. Gauthier (3^e catég.), etc.

Les temps ont été pris par M. Rane, chronométrateur officiel de la F.C.L.S.-E.

Le contrôle au virage, parfaitement organisé, était assuré par MM. Fournier, Drevel, Tissot, Chabrol, du C.V.

Par suite de la disqualification de Pinel le 1^{er} au virage, Lecher du C.V. recevra la médaille de la F.C.L.S.-E.

Remarque au jury: MM. Pautard, Germain, Rigard, Delarbre, Raffin, Jolivet, Joannon, Climon, Famin, Desplanches, etc.

Course-Lyon-Bourgoin-Pont-de-Chéruy

8 mai 1904.

Cette course, organisée par le Cyclo-Club du XX^e, s'annonce comme un grand succès, grâce à l'activité des organisateurs. 400 fr. de prix, dont plus de 100 fr. en objets d'arts, au choix, ont déjà été reçus, et la Commission espère atteindre au total de 600 fr.

La course se fera sans entraîneurs, ni suivants le matin. Les inscriptions sont ouvertes dès ce jour au siège, Brasserie de la Guillotière, et à la F. C. L. S.-E., Café de la Bourse.

Engagements: 1 fr. pour les membres de la F. C. L. S.-E., 0 fr. 50 pour les membres du C.-C. XX^e et 1 fr. 50 pour les indépendants.

Clôture le vendredi, 6 mai. Après cette date, les coureurs ne seront admis qu'avec un prix d'inscription double de celui annoncé, et pourront être prises jusqu'au départ de la course.

Les coureurs seront placés au départ d'après leur ordre d'inscription.

Comme l'année dernière, la Société se charge de faire transporter les effets des coureurs à Pont-de-Chéruy.

Sortie sur Vienne. — Demain la F. C. L. S. E. dirige une sortie sur Vienne. Départ à 6 heures du matin du café de la Bourse pour que le retour ait lieu à 11 heures. MM. Pautard et Joannon dirigeront l'excursion. Tous les membres des sociétés fédérées sont invités à y prendre part.

Affiliation de l'U. S. B. — L'Union Sportive Bressanne, une des plus actives de la région, vient de renouveler son affiliation à la F.C.L.S.-E. Des pourparlers sont déjà engagés pour une course Lyon-Bourg et une fête sportive dans cette dernière ville, à cette occasion.

Les plaques des bicyclettes

A partir du 1^{er} mai, tout vélocipède ou appareil analogue doit porter une plaque de contrôle d'un nouveau modèle.

Cette plaque sera valable pour une durée de quatre années.

Les nouvelles plaques seront remises gratuitement, par le percepteur, aux possesseurs de vélocipèdes inscrits au rôle immédiatement après la publication de ce rôle. La délivrance en sera faite au vu de l'avertissement et contre le paiement des douzièmes échus de la taxe.

U. V. F.

Le Comité lyonnais de l'U. V. F. avise les coureurs professionnels, amateurs et entraîneurs à motocyclette ou autres, et cela pour leur éviter des pénalités, qu'ils ne doivent s'alléger ou entraîner que dans les courses faites sous les règlements de l'Union, aussi bien sur piste que sur route.

Le Meeting de Pentecôte au Vélodrome Tête-à-Tor

DIMANCHE, 22 MAI.

Régionale, par séries et finale sur 1000 m.: 40 fr., 25 fr., 15 fr., 10 fr.

Grand Prix de motocyclettes (ouvert à tous licenciés) séries de 5000 m., finale de 10000 m.: 100 fr., 50 fr., 30 fr., 20 fr.

Série et repêchage du Grand Prix de Pentecôte (scratch, professionnels), 1000 m.

Une heure avec entraînement mécanique par invitations de 4 coureurs: 250 fr., 150 fr., 100 fr., 50 fr.

Primes (5000 m.) 10 et 15 fr. tous les kilomètres. Primes finales: 25 fr., 15 fr., 10 fr.

LUNDI, 23 MAI.

Handicap départemental (professionnels): 30 fr., 20 fr., 10 fr.

Internationale amateurs (1000 m.). Objets d'art, valeur: 60 fr., 40 fr., 25 fr., 15 fr.

Grand Prix de Pentecôte (1/2 finale et finale) 250 fr., 125 fr., 80 fr., 40 fr.

15 kil. avec entraînement mécanique, par invitation de 4 coureurs: 60 fr., 40 fr., 25 fr., 15 fr.

Consolation pour les coureurs ayant gagné moins de 20 fr.

Course par élimination: 25 fr., 15 fr., 12 fr., 10 fr., 8 fr., 5 fr.

Course à pied 800 m. scratch (amateurs U.S.F.S.A.) objets d'art: 30 fr., 20 fr., 10 fr., 5 fr.

Motocyclettes (1000 m. réservée aux entraîneurs des 15 kil.): 30 fr., 20 fr., 10 fr., 5 fr.

Les engagements comportent obligation de partir et sont reçus au siège de la Commission sportive (Café Antoine Bonnet, place Croix-Paquet à Lyon), jusqu'à lundi 16 mai, dernier délai. Les stayers devront se faire inscrire au plus tôt. Ne pas oublier de donner le numéro de la licence de l'U.V.F. ainsi que les couleurs. Les engagements de la course-amateurs devront être accompagnés de la somme de 1 fr. et ceux de la course à pied de 0 fr. 50.

Course Lyon Bourg (5 juin 1904).

(Organisée par le Rapid-Club des Brotteaux et l'Etoile-Cycle du VI^e arrondissement.)

Ces deux sociétés, après entente, ont décidé d'organiser, pour le 5 juin, une grande course sur route ouverte aux professionnels et amateurs de l'U. V. F. et affiliés. Cette course, dotée de fort jolis prix, aura lieu sur le parcours Lyon-Villars-les-Dombes-et Bourg, où l'après-midi seront données des courses de vitesse organisées par le Vélo-Club de Bourg.

Les coureurs peuvent, dès aujourd'hui, s'inscrire les professionnels au Rapid-Club; les amateurs à l'Etoile-Cycle et chez M. Chanoz 101, rue Duguesclin. Inscriptions, 2 francs pour les professionnels et 1 fr. pour les amateurs. Nous donnerons prochainement la liste des prix et tous les renseignements complémentaires.

Cyclophile des Terreaux. — Réunion mensuelle au siège, mercredi prochain, à 8 heures. Ordre du jour: Compte-rendu par le trésorier, inscriptions pour la course de Lyon-Tarare du 12 mai, dates des courses de classement (vitesse et fond), organisation d'une sortie.

Les nouvelles adhésions sont reçues au siège, Café Paviot, rue Rozier, 3, tous les mercredis, de 8 à 10 heures.

Présence indispensable des sociétaires pour cette réunion.

Des convocations seront envoyées.

Etoile-Cycle du VI^e arrondissement. — Dimanche, cette jeune, mais déjà très prospère société a fait courir sa course de classement sur le parcours Lyon-La Verpillière et retour. Vingt partants se sont présentés au départ donné par M. Chanoz, vice-président. Résultats:

1. Legros, en 1 h. 15; 2. dead-head Brunet et Boutel, en 1 h. 20; 4. Couillard, en 1 h. 21; 5. Crubly, en 1 h. 23; Armand, en 1 h. 32; 7. Ruis-selier, en 1 h. 36; puis, à quelques minutes d'intervalle, Bon, Maurice, Genlhon, etc.

Football-Club de Lyon. — Demain à 9 h. 1/2, au Tir aux Pigeons, 4^e réunion d'entraînement: 100 m., 400 m., 1.500 m. scratch, sauts en hauteur et à la perche.

Lyon-Olympique. — Comité. — Ce soir, à 9 h., au siège, réunion très importante. Tous les membres du Comité sont convoqués d'urgence.

Courses à pied. — Demain, à 9 heures du matin, route d'Heyrieux, réunion de classement des coureurs qui prendront part à la réunion du Lycée Ampère.

Au programme: 100, 400, 1000 m. scratch; saut en hauteur et lancement du poids.

Une piste provisoire a été tracée; d'autre part, les travaux d'aménagement du nouveau terrain de courses à pied commenceront cette semaine.

Les terrains de tennis seront libres dès le 15 mai.

Sporting Club de Lyon. — Voici les résultats de la réunion d'entraînement de dimanche dernier:

60 mètres handicap. — Finale: 1. Georges (4 m.); 2. Aubert (3 m.); 3. Gros (2 m. 50). 300 mètres handicap. — 1. Tardy (30); 2. Georges (25); 3. Devienne (18).

Lancement du disque (scratch). — 1. Aubert, 24 m. 75; 2. de Talencé, 23 m. 60; 3. Gros, 19 m. 80.

— Demain, 1^{er} mai, à 9 h. 1/2, en terrain, critérium de 100, 400, 1.500 m. plats, 110 m. haies, saut en hauteur, poids, afin de désigner les coureurs qui représenteront le Sporting à la réunion du Lycée Ampère.



Dépot chez BOUDAULT, 80, Avenue de Saxe, LYON

Lyon-Olympique en Italie

Samedi dernier, la Compagnie P.-L.-M., pour donner plus de couleur locale au déplacement patriotique de l'équipe de football au Lyon-Olympique, avait exigé que la section de 21 membres de cette société se présentât en uniforme. A Perrache, dans la salle des Passerelles, comme sur le quai de la gare de Modane, on aurait pu croire que cette section de Gari-

baldiens, avec la chemise rouge rayée de noir, était commandée pour l'escorte présidentielle; il n'en était rien. Le Président Emilio Loubet était passé 3 heures plus tôt; la section s'arrêta à Turin.

C'est ainsi que le grand match, depuis si longtemps projeté avec les clubs italiens et ajourné à Noël à cause de la neige, put se jouer dimanche. Nos compatriotes n'ont rien perdu à attendre, car des circonstances particulièrement exceptionnelles leur ont valu une réception inoubliable.

Partis samedi, à 9 heures, de Lyon, les Olympiens arrivaient à 8 heures 21 du matin dans la grande ville piémontaise, où les attendaient, à la gare, de nombreux membres du Juventus F. C. Après une matinée bien employée à visiter les superbes monuments de la ville et un excellent déjeuner à l'Hôtel de la Grotte, les équipiers et leurs camarades firent leur entrée dans le Vélodrome Humberto I^{er}, aux accents de la Marseillaise. Malgré un temps menaçant, une foule énorme avait répondu à l'appel des organisateurs; aussi, le match, ainsi que les diverses courses qui l'encadraient, se déroulèrent devant plus de 3.000 spectateurs.

Partie courtoise, s'il en fut. Nos compatriotes, d'ailleurs, fort handicapés par leur pénible voyage et leur longue promenade du matin, ne purent qu'opposer une défense honorable à leurs redoutables adversaires, sauvant même l'honneur en marquant un but après de jolies séries de passes. L'équipe du J. F. C., qui vient de remporter, pour la seconde fois, le championnat d'Italie, équipe de première série, battit facilement sa jeune adversaire par 9 goals à 1 (Riquier). Le public, très sportif, applaudit indistinctement aux poussées de chaque équipe et à la fin de la partie fit une véritable ovation aux joueurs du L.-O., qui se retirèrent du terrain, salués encore par la Marseillaise et l'Hymne Royal Italien.

Après avoir assisté ensuite à une très captivante partie de ballon au poing, les deux équipes se réunissaient en un banquet de 150 convives. Le repas fut empreint de la plus grande cordialité. Au champagne, le premier adjoint de la ville de Turin, remplaçant le maire, appelé à Rome, et le sénateur de la ville prononcèrent en italien et français des discours de la plus exquise courtoisie pour leurs hôtes. Puis M. Hess, vice-président du Juventus, remercia les Lyonnais d'avoir répondu à l'appel de leurs camarades turinois, et les pria de vouloir bien accepter, comme souvenir, la coupe en vermeil offerte par le Conseil municipal de Turin. Le capitaine Déchamps répondit en excellents termes, remerciant les organisateurs et le Juventus de leur libéralité et assurant que le match deviendrait annuel dans chacune des villes. M. Rohner clôtura la série des toasts en conviant ses camarades à lever leur verre en l'honneur de Leurs Majestés italiennes, de la ville de Turin et du Juventus F. C.

Inutile de dire que chacun de ces speeches fut applaudi avec enthousiasme et que ce fut encore aux accents des hymnes des deux pays que se termina cette exquise soirée. Un monome important se déroula à travers la ville, soulevant à chaque pas les vivats et les applaudissements de la foule, puis il fallut songer à partir, et c'est au milieu de hurrahs répétés que nos Olympiens quittèrent leurs amis italiens.

Voici la composition des équipes: Juventus F. C. — But: Durante; arrières: Armano, Mazzir; demis: Varetli (cap), Goccione, Wally; avants: Gibbezz, Merlo, Forlano, Streule, Malvano.

Lyon-Olympique. — But: F. Rayet; arrières: Rousseau, Forster (S. C. L.); demis: Parly, L. Déchamps (cap.); L. Rayet; avants: Tahon, Quarante, W. Meyer, J. Riquier, A. Guilmin; remplaçant jugé de touché: Rohner.

L'équipe était accompagnée de MM. Cuénil, Debroux, Danhiez, Roure, Roche, Valette, Boy, Verdelet, Chêne, Premet, Magnin. Il nous est agréable de constater que des membres du Football-Club et du Sporting-Club de Lyon s'étaient joints à cette joyeuse et sportive caravane.

HELLER.

Championnat d'Association

Sur la demande du F.C.L., le Conseil de l'Union aurait décidé de faire rejouer le championnat de Football-Association, que le Comité du Sud-Est avait attribué au Lyon-Olympique ensuite de divers incidents.

Nous croyons savoir que cette société aurait très sportivement accepté de rejouer ce match final sur son terrain de la route d'Heyrieux, demain, dimanche, à 2 h. 1/2.

Voilà une rencontre qui promet d'être très intéressante et à laquelle assisteront tous nos fanatiques du football.

Football-Club de Lyon. — Demain à 9 h. 1/2, au Tir aux Pigeons, 4^e réunion d'entraînement: 100 m., 400 m., 1.500 m. scratch, sauts en hauteur et à la perche.

Lyon-Olympique. — Comité. — Ce soir, à 9 h., au siège, réunion très importante. Tous les membres du Comité sont convoqués d'urgence.

Courses à pied. — Demain, à 9 heures du matin, route d'Heyrieux, réunion de classement des coureurs qui prendront part à la réunion du Lycée Ampère.

Au programme: 100, 400, 1000 m. scratch; saut en hauteur et lancement du poids.

Une piste provisoire a été tracée; d'autre part, les travaux d'aménagement du nouveau terrain de courses à pied commenceront cette semaine.

Les terrains de tennis seront libres dès le 15 mai.

Sporting Club de Lyon. — Voici les résultats de la réunion d'entraînement de dimanche dernier:

60 mètres handicap. — Finale: 1. Georges (4 m.); 2. Aubert (3 m.); 3. Gros (2 m. 50). 300 mètres handicap. — 1. Tardy (30); 2. Georges (25); 3. Devienne (18).

Lancement du disque (scratch). — 1. Aubert, 24 m. 75; 2. de Talencé, 23 m. 60; 3. Gros, 19 m. 80.

— Demain, 1^{er} mai, à 9 h. 1/2, en terrain, critérium de 100, 400, 1.500 m. plats, 110 m. haies, saut en hauteur, poids, afin de désigner les coureurs qui représenteront le Sporting à la réunion du Lycée Ampère.

La Réunion annuelle du Lycée Ampère.

La réunion aura lieu sur le terrain du F.-C.L. au Tir aux Pigeons, le jeudi, 12 mai, jour de l'Ascension.

Challenge des Elèves. — 100 m.; 400 m.; 110 m.; lancement du poids; saut en hauteur.

Le Challenge Ampère se courra le même jour sur 1.500 mètres par équipes de quatre coureurs dont trois seulement compteront pour le classement.

Les prix des engagements sont fixés comme suit:

10 fr. par équipe pour le challenge des Elèves. 5 fr. par équipe pour le challenge Ampère.

Les engagements devront être envoyés à M. Bernigaud, au Lycée Ampère, avant le 5 mai au soir. Passé cette date, aucune inscription ne pourra plus être reçue.

Record battu. — Le record régional de l'Est, détenu officiellement par Jacqueline, du R. C. B., avec 15 kilom. 715 m., a été battu, dimanche, à Chalons-sur-Saône, par le jeune Mercey, qui a réussi à couvrir la très jolie distance de 15 kilom., 925 mètres.

Une pluie malencontreuse a gêné considérablement le recordman sur la fin de sa tentative, car Mercey, en excellente condition, eût sûrement démolé le record du Sud-Est, détenu par Raymond avec 16 kilom. 025. Ce n'est que partie remise.

Bouchard, le champion dijonnais, qui a fait preuve d'un excellent esprit sportif, a entraîné presque de bout en bout le courageux recordman, assisté de Jacques, Chapat, Clerc, etc. Les temps étaient pris par MM. Decollogne, délégué du Comité de l'Est, Perret et Denizot.

Un match. — M. Leflaive, du Cyclo-Pedestre Lyonnais, nous écrit pour nous informer qu'il se trouvera, dimanche, 1^{er} mai, à l'issue de la réunion de Genas, pour disputer le match pédestre d'une heure avec entraîneurs conclu avec M. Bridel des C.A.L. Au cas où ce dernier ne se présenterait pas, il serait considéré comme battu.

DIJON. — Les coureurs et athlètes du Racing Club Bourguignon s'entraînent sérieusement en vue des réunions de l'Ecole de Commerce, de Dijon, et du Lycée Ampère, de Lyon.

Le R. C. B. sera représenté, à cette dernière, par deux équipes qui porteront ses couleurs dans les épreuves du Challenge des Elèves et du Challenge Ampère.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

C'est la semaine ultra-chic dans le music-hall de la rue de la République, avec le numéro le plus curieux de l'époque: le docteur Emmanuel qui, comme Bidet de fameuse mémoire, soumet et réduit à l'obéissance passive ses panthères et des lions qui, plus d'une fois, si l'on en juge par ses balafres, lui firent payer cher son audace de belluaire invincible.

Aux côtés du dompteur Emmanuel, Mlle Yolande Iris, diseuse; Gilly Viaz, tireuse mexicaine; Mlle Dalton, chanteuse étoile; les Tournik, duettistes, créateurs; M. Lerié, comique genre Polin, et enfin Mme Mah-Dersy, la divette berlinoise et prochainement rentrée des Mas-Andrés duettistes et enfin toute une pléiade d'attractions et d'artistes lyriques des plus connus qui composent ainsi un programme unique par le nombre et la diversité des sujets.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Dès mardi prochain, 3 mai, et pour six jours seulement, le troupe de l'Impressario Darman donnera au public lyonnais la première de la pièce de Brieux, *Maternité* qui, lors de sa récente création au Théâtre Antoine, donna lieu à d'ardentes polémiques. *Maternité* est une œuvre qui plaira certainement au public, car c'est du bon théâtre, chose si rare en notre époque.

CONCERT DE L'HORLOGE

Après le *Chat-Noir*, dont le succès a été très vif, l'Horloge ne se repose pas. C'est ainsi que, vendredi, soirée de gala, ont débuté: Mathilde d'Antin, de la Scala de Paris, une chanteuse légère d'un réel talent; les Gabriel et Holleja, deux excentriques des Folies-Bergère, dont le numéro est désopilant; Carlys, un jongleur équilibriste d'une adresse merveilleuse, etc., etc. Le programme comportait encore *Le Moyen de s'en tirer*, scène véridique du théâtre moderne, jouée avec une exactitude scénique que l'on trouve rarement au café-concert, par Mme Dorette Milsa et M. Gérard, deux artistes dont la facture originale a décidé en grande partie au succès de cette pièce. Dans l'Article 330, qui termine le spectacle, Gérard, jouant Labrigne, s'est taillé aussi un succès bien mérité.

Fournisseurs des Sportsmen

AUTOMOBILES (GARAGES D)

BONNETON & ARMAND, Garage Modèle, 36, 38, 41, rue Tranchet (Téléph. 1-01). — Magasin, 29, cours Morand. Stuck de Dion-Bouton.

ECOLE DE NATATION

GRANDE PISCINE. — Eau chauffée, rue Robert, 84, Lyon, ouverte les jeudis, vendredis, samedis toute journée, dimanche l'après-midi, le matin réservée.

HYDROTHERAPIE

INSTITUT HYDROTHERAPIE ET MEDICAL, rue du Bât-d'Argent, 25, Lyon. Bains, Douches, Piscine, Massage, etc.

BOTTIER

V^e CH. WERHUNG ET SES FILS, 9, quai de la Pêcheur. FOURNISSEUR DE L'ARMÉE, du Cercle des Chasseurs, du Club-Alpin et de l'Union Sportive. Boîtes de course, de chasse et de marais. Chaussures de luxe. Grand choix de peaux de tannage pour la saison.

MÉTAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DU MÉTAL FRANÇAIS, 48, rue de la République. Orfèvrerie d'art pour Prix, Concours et Caducés.

VOITURES

LUCAIN FRÈRES, 4, place Grégoire, Téléph. 19-18. Voitures de grande remise, de maître, de place, d'excursions. Location au mois, à l'année. Mail-coach. Pension. Remise, etc. Service spécial pour les Courses. — Fournisseurs du Syndicat d'initiative de la ville de Lyon (Excursions).

MAILLOTS POUR SPORTS (FABRIQUE SPÉCIALE)

A. GHANZI, rue Duguesclin, 101, Lyon. Fournisseur de l'U. V. F. et des principales sociétés sportives, athlétiques, etc. Chandails, culottes, bas et chaussettes pour cyclistes, touristes, football, etc.

STOPPEUR

A. GÉNERET, 17, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Plus de vêtements déchirés, brûlés ou piqués des vers. On refait l'étoffe dans tous les tissus. Delustrage des vêtements cirés, durée du neuf.

CYCLES R. CASTOLDI, Lyon

COTTEREAU et C^o, Dijon

TRIUMPH Cycles C^o, Coventry

La première Marque du Monde

AGENCE EXCLUSIVE: 144, Rue Vendôme

RÉPARATIONS, LOCATIONS, ÉCHANGES

Prix défiant toute concurrence. — Facilités de paiement.

RESTAURANT MOYNE 79, cours Villon, LYON DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE

G. CHENIVESSE

17, Rue Childébert, 17

TAILLEUR POUR HOMMES POUR DAMES

Salon d'essayage